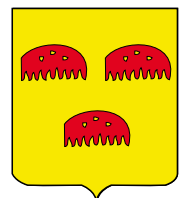


INF' OHEY

Renseignements utiles **2** | Editorial **3** | Communications du Collège **4** |
Enseignement **16** | Développement territorial **17** | Affaires sociales **22** | Vie associative **26** |
Le coin des annonceurs **36** | État civil **40** | Professions libérales et autres **41** | Renseignements utiles **43** |

NUMÉRO

18



Collège communal

Christophe GILON - Bourgmestre

Rue Pourri-Pont, 276A - 5351 HAILLOT
0472/83 61 42 - christophe.gilon@ohey.be

État civil, Population, Police, Personnel, Travaux (éclairage public, télécommunication, électricité, SWDE, déneigement,...) Égouttage, Cimetière, Agriculture, Sécurité, Mouvements patriotiques, Culte, Économie (Emploi et PME), Cours d'eau.

René Hubrechts - Premier Echevin

Chemin de Dinant, 29C - 5351 HAILLOT
0478/70 81 28 - rene.hubrechts@ohey.be

Finances, Infrastructures et bâtiments publics, Travaux Subsidés, information citoyenne.

Marielle Lambotte - Deuxième Echevine

Rue Pierre Froidbise, 74 - 5350 OHEY
0477/79 51 45 - marielle.lambotte@ohey.be

Enseignement, Jeunesse, Enfance et petite enfance (dont ONE, aires de jeux), Culture, Sports et loisirs, Mouvements Associatifs, Embellissement de la commune, Tourisme (dont Petit patrimoine).

Françoise Ansay - Troisième Echevine

Rue Marteau, 259-3 - 5350 OHEY
0478/22 80 60 - francoise.ansay@ohey.be

Aménagement du territoire, Urbanisme, Développement rural, Logement, Environnement, Mobilité, Énergie, Forêts, Alimentation, Solidarité internationale et Égalité des chances, propreté.

Dany Dubois, Quatrième Echevin et Président du CPAS en charge des affaires sociales

Rue Eugène Ronveaux, 236 - 5350 OHEY
0477/66 22 51 - dany.dubois@ohey.be

CPAS et affaires sociales, Aînés, Personnes handicapées, Pension, A.L.E., Titres-services.



Administration communale

Place Roi Baudouin, 80
Ligne générale : 085-61 12 31
Fax : 085-61 31 28
Bureaux ouverts au public
Lun. à vend. : 8 - 12 h + Merc. : 13 - 16 h
Sam. : 9 - 12 h /
Urbanisme : idem sauf le samedi

Comité de direction

Directeur Général
François Migeotte - 085/82 44 50
Directeur Financier
Jacques Gautier - 085/82 44 61

Services

État Civil : 085/82 44 55
Population : 085/82 44 54
Comptabilité : 085/82 44 59
Secrétariat du Bourgmestre : 085/82 44 52
Cartes d'identité : 085/82 44 51
Urbanisme : 085/82 44 57
Environnement : 085/82 44 69
Logement : 085/82 44 79
Communication : 085/82 44 78
Travaux : 085/61 61 91

A.L.E.

Tél. : 085 82 44 60

Nature et Forêts

Agent des forêts : Olivier Gonne
Rue Bois d'Ohey 305b - 5350 Ohey
Tél. : 085/61 10 35 - Gsm : 0477/781 552

C.P.A.S.

Rue du Tilleul 95 - 5350 Ohey
Tél. : 085 61 19 91 - Fax : 085 84 69 87
Président : Dany Dubois 085 61 20 70
Permanences sociales
Mardi : 13 - 16 h, vendredi : 9 - 12 h
Alloc. de chauffage : Jeudi : 13 - 15 h
Permanences juridiques :
Tous les mois a lieu à la commune une permanence juridique organisée par le Bureau d'Aide Juridique de Namur. N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site Internet pour connaître les dates des prochaines permanences.

Enseignement communal

OHEY I
Haillot : 085-61 17 00
Evelette : 085-61 11 53
Perwez : 085-61 14 61
OHEY II
Ohey maternelle : 085-61 29 38
Ohey primaire : 085-61 12 89



Chères Oheytoises,

Chers Oheytois,

L'automne est bien là avec son cortège de commémorations, de fêtes du souvenir et de recueillement.

L'automne, c'est aussi le patchwork de couleurs dont la nature nous gratifie chaque année.

L'automne, c'est la diminution progressive, mais rapide de la luminosité.

L'automne a fait place à l'hiver, présage des fêtes de fin d'année chères à nos cœurs, à nos familles. La luminosité du jour a fait place à la luminosité de nos décorations de Noël ! Notre vie est donc bien orchestrée par le rythme des saisons.

Comme le temps passe vite, l'année est déjà presque terminée.

En effet, il y a un peu plus d'un an, je vous disais combien j'étais heureux de la confiance que vous m'aviez témoignée en me désignant comme bourgmestre d'Ohey. C'était le 3 décembre 2013.

Aujourd'hui, je puis vous dire que le collège n'a pas ménagé ses efforts durant ces 12 mois afin de relever de nombreux défis et ce, malgré un contexte économique très difficile.

Merci donc aux échevins René Hubrechts, Marielle Lambotte, Françoise Ansay et au Président de CPAS Dany Dubois pour le travail réalisé. Je me dois également de souligner le travail de l'ensemble des conseillers communaux, du CPAS et du personnel communal.

Après les vacances d'été, le travail a repris sur les chapeaux de roues et comme dans toutes les communes de Belgique l'heure est à l'élaboration du budget 2014.

Après avoir subi les effets de la crise économique et financière en 2009 et 2010, les communes sont à présent confrontées, à l'instar de l'ensemble des pouvoirs publics, aux nécessaires mesures d'assainissement des finances publiques.

Ohey n'échappe malheureusement pas à la règle. Cette situation est la conséquence du transfert incessant des charges de l'état fédéral vers les pouvoirs locaux.

Pour ces différentes raisons, et l'avenir ne laisse pas présager d'amélioration, la prudence sera le maître mot pour l'année 2014.

Voici déjà le dernier numéro de l'année de ce bulletin communal. A cette occasion, et profitant de la période des fêtes de fin d'année, je vous propose de profiter un peu de la vie, de prendre soin de vous et des vôtres, je vous propose d'aller vers celles et ceux qui sont dans le besoin. Ne serait-il pas sage d'arrêter de penser à soi et de penser plus aux autres ?

Pour pouvoir atteindre cette sagesse, commençons par créer nous -même cette notion d'ouverture aux autres acceptons l'autre avec ses différences et surtout faisons preuve de tolérance.

En recherchant les richesses des uns et des autres, nous créerons une émulation de plus en plus grande au sein de notre commune. C'est mon vœu le plus cher en tant que bourgmestre d'Ohey.

Permettez-moi enfin de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, sereines et heureuses. Avec une pensée toute particulière pour nos étudiants qui sont en blocus en cette période ainsi que pour toutes les personnes seules ou en difficulté.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Votre Bourgmestre
Christophe GILON

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 30 septembre

Séance décentralisée à Jallet.

- Le Bourgmestre porte à la connaissance du public que le Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces a retenu le projet en PPT (Programme Prioritaire des Travaux) pour l'extension de l'école de Perwez, programme subsidié à 85%.
- Présentation de la Maison des Jeunes de Jallet par des représentants de l'ASBL.
- Interpellation citoyenne par Monsieur Fabrice Jamar sur la limitation des champs électromagnétiques. Le Collège réinterpellera l'AIEG sur le sujet.
- Plan Général d'Urgence et d'Intervention communal mis à jour est approuvé
- Commissions communales. Le Conseil décide de créer des commissions sur les sujets qu'il estimera utile d'examiner. Il arrête la liste des membres permanents à savoir Cédric Herbiet et Christophe Gilon pour le groupe EChO et Céline Hontoir pour le groupe idOHEY. Cédric Herbiet sera le président de la commission communale. Tous les conseillers peuvent assister aux commissions.
- CPAS. Madame Monique Herinckx de Haillot remplacera comme conseillère du CPAS Madame Noémie Pierson d'Ohey qui devient conseillère au Conseil communal.
- Logement. Françoise Ansay, échevine sera la représentante de la commune d'Ohey au Comité d'attribution de l'ASBL Gestion Logements Andenne-Ciney.
- Voirie. Désignation d'un auteur de projet pour des entretiens de voirie et la réfection de 2 Ponts à Jallet et à Perwez.
- Points supplémentaires demandés par le conseiller Marcel Deglim sur divers sujets à savoir les services aux seniors, la mobilité, la rentrée scolaire et la sécurité routière.
- Points supplémentaires demandés par le conseiller Didier Hellin sur divers sujets pour Jallet à savoir la sécurité routière, l'aménagement des voiries, la mobilité douce, le cadre de vie, les inondations et la cartographie éolienne.

Séance du 21 octobre

- Le Bourgmestre porte à la connaissance du public que la première convention PCDR relative à l'aménagement du cœur de village d'Evelette a été signée par le Ministre Carlo Di Antonio. Cela représente un investissement de 768000€ dont 534000€ de subides et 234000€ de part communale.
- Plan zonal de sécurité. Le Commissaire Roland Dantinne de la zone de police des Arches fait un exposé très intéressant sur la situation actuelle de la zone de police. Il définit la politique menée et à venir. Il expose

aussi les difficultés rencontrées (manque d'effectifs) ainsi que les coûts importants à supporter à l'avenir par les 5 communes composant la zone (Andenne, Fernelmont, Assesse, Gesves et Ohey).

- Logement. Le Plan d'ancrage communal est arrêté par 9 voix pour contre 6 voix. L'opérateur sera le Fond Wallon du Logement pour : 2 logements sociaux à Jallet (ancien presbytère) : 1 logement près de la pierre du Diable à Haillot ainsi que 2 logements à la rue St Mort à Haillot. La commune sera l'opérateur pour un logement de transit à Ohey (étage de la maison dite de Marie). Il aura aussi le logement du presbytère d'Evelette qui sera pris en gestion par le Logis andennais
- Finances. Taux des taxes et redevances pour les exercices de 2014 à 2019.

La plupart des taux des taxes et redevances restent inchangés sauf :

- Taxe sur les secondes résidences qui passe de 375€ à 500€ par an. (unanimité)
- Taxe sur les véhicules isolés et abandonnés qui sera de 500€. (11 voix pour contre 4)
- Redevance pour le permis d'environnement Classe 1 qui sera de 750€ (11 voix contre 4 non)
- Redevance pour le permis unique classe 1 qui sera de 2500€ (11 voix pour contre 4)

Les taux des principales taxes restent maintenus à savoir (vote unanime) ;

- Centimes additionnels au Précompte immobilier : 2600
- Centimes additionnels à l'Impôt des Personnes Physiques : 8%
- En ce qui concerne la taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers les taux sont inchangés. Par contre le mode de perception pour la partie forfaitaire sera modifié. Afin de ne plus taxer doublement les nouveaux arrivants, la date de prise en compte pour la taxation sera dorénavant le 1er janvier (date d'inscription aux registres de la population). Cette taxe a été votée par 11 voix pour contre 4.
- Voirie. Un contrat est passé avec l'INASEP pour une mission d'études afin de remplacer une canalisation reprenant les eaux usées rue de Reppe à Ohey. Décision unanime.
- Culte.
 - Le Conseil émet un avis favorable par 9 voix pour 1 voix contre et 5 abstentions au sujet du budget 2014 de la Fabrique d'Eglise d'Evelette. Part communale demandée : 15530€
 - Le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité au sujet du compte 2012 de la Fabrique d'Eglise d'Ohey. Part commu-



nale demandée : 20390€

- Points supplémentaires demandés par le conseiller communal Didier Hellin sur divers sujets à savoir : la cartographie de l'éolien, la situation des scouts, le projet de l'éco-quartier des Essarts à Haillot, le projet de réseau de chaleur, et la CLDR (Commission locale de développement rural).

Séance du 12 novembre

- Coopération au développement (actions soutenues par la Commune)
 - Valérie Grandjean est venue présenter les activités de l'ASBL Pro-développement qui intervient au Burundi, Malawi et Haïti dans le domaine de l'eau.
 - Corentin Melot, étudiant à l'Ichec a fait un rapport sur son voyage en Inde et sur les actions concrètes dans le domaine de la construction de maisons.
- Energie. Cartographie de l'éolien en Wallonie. Le Conseil communal émet un avis unanime après en avoir débattu en commission. Le Conseil émet de nombreuses remarques dont voici un résumé :
 - La Commune dispose d'un potentiel important de développement éolien qu'il faudra sérieusement encadrer pour mieux prendre en considération les caractéristiques paysagères et naturelles de son territoire.
 - Le Conseil estime cependant que les propositions gouvernementales ne respectent pas les principes de co-visibilité et d'inter distances entre les parcs éoliens.
 - Les zones paysagères de notre commune doivent être mieux prises en considération.
- Le Conseil sollicite la suppression de micro zones favorables au développement éolien.
- Personnel. A l'unanimité décide d'octroyer une majoration forfaitaire de 150€ à l'allocation de fin d'année pour le personnel communal.
- Finances. Par 9 voix pour contre 3 voix le Conseil approuve les modifications budgétaires n°2 ordinaires et extraordinaires. Voir article spécial.
- PCDR. Le Conseil communal, à l'unanimité de ses membres présents approuve la convention-faisabilité 2013 pour le cœur de village d'Evelette. Il s'agit de l'aménagement de la Salle Isbanette, de la Tourette et de la plaine de jeux « Les Macrales » pour la somme TVAC de 768000€ dont 534000€ seront apportés en subsides par la Région wallonne et 234000€ constitueront la part communale.
- Prévention. Achat/location d'un logiciel pour Plan d'évacuation et d'intervention Incendie des bâtiments publics. Décision unanime.
- Enseignement. Le Conseil à l'unanimité décide d'approuver l'avant-projet de transformation et d'agrandissement de l'école d'Ohey afin de ramener les 2 classes logées actuellement près de la crèche. Les coûts sont estimés à 1341000€ TVAC avec 60% de subsides et le solde en part communale par emprunt à 1,25% d'intérêt.
- Service des Travaux. Achat de 2 conteneurs pour la somme estimée de 8000 € TVAC
- Logement. Le Conseil à l'unanimité approuve le nouveau projet d'aménagement de logements dans l'ancienne école de Jallet suite à la faillite de la société adjudicatrice. L'estimation est 522000€ TVAC avec subside de 245000€.

LA RÉNOVATION DU CŒUR DE VILLAGE D'EVELETTE SUR LES RAILS !

Fin de l'année passée, le Gouvernement wallon adoptait le programme communal de développement rural (PCDR). Ce programme est le fruit d'un long travail citoyen d'élaboration de projets pour notre commune, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie.

Un de ces projets visait la rénovation de la salle Isbanette, lieu historique et culturel du cœur des Evelettois. Ce projet, qui comprend aussi la rénovation de la Tourette et du Coin des Macrales, a été déposé auprès du Gouvernement wallon et du Ministre Di Antonio en particulier, fin juin dernier pour une demande de subvention.

Le Ministre a reconnu la qualité du projet, son adéquation avec les projets formulés dans le PCDR et de là, a marqué son accord sur la subvention en soutien à notre projet !

Ceci étant, il faudra encore au moins un an minimum avant de voir démarrer les premiers travaux... mais c'est maintenant vrai, la rénovation du cœur de village d'Evelette est bien sur les rails !

FINANCES COMMUNALES

A) Situation financière des communes wallonnes

La situation financière des communes de Wallonie est devenue particulièrement difficile. Il ne se passe pas un jour sans que l'on évoque dans les médias le caractère apocalyptique des finances communales et les perspectives de licenciement de personnel. La commune d'Ohey n'échappe pas à ce scénario catastrophique.

Les charges que le Gouvernement fédéral fait porter sur le dos des communes et des CPAS (police, incendie, pensions, et en 2015 les chômeurs exclus du chômage qui vont se retrouver au CPAS...) vont obérer les finances communales.

B) Situation financière d'Ohey

1) Zone de secours (incendie)

Les sommes supplémentaires à celles déjà inscrites au budget et qui sont à verser par Ohey dans le cadre des services de secours seront de 214.000€ pour 2007 à 2011 à quoi il faudra ajouter +/- 200.000€ pour 2012 et 2013.

2) 2^{ème} MODIFICATION BUDGETAIRE 2013. Service ordinaire.

Globalement les recettes augmentent de 13034,61€ et les dépenses augmentent de 37354,64€ : c'est ainsi que le nouveau boni s'établit à 709,95€. Il y a toujours un boni à l'exercice propre de 8351,58€.

La plupart des modifications consistent en un ajustement des crédits budgétaires de fin d'année.

3) 2^{ème} MODIFICATION BUDGETAIRE 2013. Service extraordinaire.

Patrimoine : pour l'aménagement du bâtiment dit « Streel » qui servira au SI nous avons maintenu 25.000€ pour les honoraires.

Il est en de même pour le bâtiment dit « de Marie » qui deviendra un logement à l'étage et la buanderie au rez-de-chaussée.

En voirie :

Les postes suivant sont adaptés en fonction des adjudications :

- Moins 50.000€ pour les travaux de réenduisage « Libois-Tahier » soit 160.000€
- Moins 30.000€ pour les trottoirs rue de Nalamont à Haillot soit 170.000€
- Moins 4.676€ pour le ralentisseur de la rue de Gesves soit 5.324€

La réfection de 2 ponts nécessitera une somme de 60.000€ au lieu de 100.000€

Il est prévu une somme de 7.500€ pour remplacer l'épareuse (tête du bras pour la tonte des accotements)

Enseignement :

Les 3 projets pour les écoles de Haillot, d'Ohey et Perwez sont maintenus mais avec seulement des frais pour les honoraires.

EXCELLENTE NOUVELLE ! : le projet d'extension de l'école de Perwez a reçu la notification de l'octroi des subsides de 85% de la part du Ministre Nollet et ce dans le cadre PPT (Programme Prioritaire de Travaux). L'adjudication pourra se faire en 2014 et les travaux en 2015.

Le projet UREBA d'amélioration pour l'école de Haillot attend la promesse de subsides.

L'avant-projet d'extension pour 2 classes à Ohey a été voté au Conseil communal le 12 novembre.

Logement à l'ancienne école de Jallet.

Suite à la faillite de l'entreprise un nouveau dossier a été établi. L'estimation est de 522.000€ avec 245000€ de subsides.

HOMMAGE

Il était bon « si bon comme le pain ». Son agenda était complet : des adresses des amis proches ou lointains avec qui il ne cessait de parler, de dissenter.

« - Perdre un vieil ami est un des deuils les plus douloureux qui soit. C'est abandonner une complicité jamais démentie tout au long des années depuis 1985. - C'est faire une croix sur la voix grave qui régulièrement vous appelait au téléphone, - C'est dire que jamais plus on ne recevra d'enveloppe calligraphiée. - C'est avouer qu'il ne restera que des reproductions de ses miniatures, de ses graphismes si chers à nos yeux voire une interprétation au violon de musique grégorienne. Ainsi était Gérard. »

GERARD LA ROCHE

Citoyen d'honneur

Juillet 1985

Monsieur l'Abbé Demoitié, reçoit un courrier d'Amérique.

Monsieur LA ROCHE demande plusieurs informations concernant l'évolution du village d'accueil en 1944-1945 ainsi que des nouvelles de citoyens oheytois dont il avait fait connaissance avant le départ de sa division vers Bastogne.

L'abbé fut fort embarrassé de répondre : il ne connaissait pas les faits... la solution pratique fut de lire la lettre en chaire de vérité.

Rapidement un citoyen répondit que si Mr et Mme LA ROCHE projetait de visiter le village, il offrait à ses hôtes gîte et couvert.

Le retour à Ohey fut décidé pour la 2e semaine de septembre.

Tout un programme de visites, d'accueil par les citoyens fut mis en place.

Sachant l'attrait de Gérard LA ROCHE pour une messe dominicale, celle-ci fut organisée avec la Chorale et l'Harmonie d'Ohey.

Ils furent reçus à la maison communale et après discours d'usage et les petits fours, ils signèrent le livre d'or et Gérard LA ROCHE fut proclamé « citoyen d'honneur ».

Adolphe RONVEAUX

Annnonce du décès

Joyce, son épouse tant aimée,
Marianne, Jérôme et David, ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

Vous annoncent avec tristesse, le décès de

GERARD LA ROCHE

Époux de JOYCE LACHEM

Né le 20 juin 1920 à Cambridge au Canada

Décédé le 6 octobre 2013 à Cheverly, état Maryland.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint Ambrose de Cheverly, où Gérard avait été, durant 25 ans, maître de chorale.

Ses funérailles furent aussi militaires, sur le parvis de l'église, des militaires en costume d'apparat rendirent hommage de la Nation à ce vétérans de la 2^e guerre mondiale.

Au terme d'une vie toujours active, dans sa 93e année, il nous a quitté pour rejoindre par la voie de l'éternité « la table du Seigneur Dieu » qu'il a tant évoqué.



Histoire d'une vie

De tous ces soldats américains accueillis lors des journées de septembre 1944, de ceux hébergés en janvier 1945, durant l'offensive allemande dans nos Ardennes, Gérard La Roche est le témoin. Descendant de Jean La Roche, originaire du Poitou, émigré en Nouvelle France en 1721, Gérard Laurent, né le 20 juin 1920, est l'aîné d'une famille de huit enfants. Son graduat au collège de Boston juste terminé, il est engagé dans l'armée le 15 juillet 1943. Six mois d'entraînement intensif dans les forces blindées, puis c'est l'arrivée en janvier 1944 en Angleterre. Après quatre nouveaux mois d'une instruction particulière, c'est la grande aventure qui débute. Le 14 juin 44, Gérard débarque à St-Laurent-sur-Mer: Omaha Beach ! En moins d'un an, comme pour ses amis de collège, Gérard voit son existence radicalement modifiée : chaleur et aisance familiale, insouciance estudiantine font place sur la terre d'Europe, à l'éloignement, la peur, les privations, les chagrins. Sergent dans la 2^e Division Blindée, Gérard La Roche traverse le nord de la France. En libérateur, il est à Wavre le 6 septembre, ensuite Maastricht, et atteint Merksteim en Allemagne le 25 novembre. Las, devant la poussée Von Rundstedt, c'est le repli de la 2^e DB ! Un hiver glacial et brumeux à Modave puis à Ohey le 29 décembre. Adjoint au quartier général de la division en qualité d'interprète, il est hébergé chez M. et Mme Cyrille Lambert. A la messe de la St Sylvestre, le G.I. se souvient de son amour pour le chant grégorien; il accompagne Pierre Froidebise aux orgues. Il se souvient aussi de cette soirée passée au presbytère et de la réflexion du curé Dogot offrant un vin millésimé: (Les Boches ont pris mes cloches, mais n'ont pas visité ma cave!). Court moment de répit. Dès le 4 janvier 1945, l'unité fait mouvement: Durbuy, Dolembreux, la Hollande et la traversée du Rhin, seulement le 25 mars! C'est à Magdebourg, que Gérard apprend la reddition des Allemands. Après une occupation de 2 mois en Bavière et 3 mois de service au centre de congés de Hasselt, Gérard La Roche est rapatrié et démobilisé le 21 décembre 1945.

Au pays Gérard retrouve les siens, mais ses pensées sont encore en Europe. En mai 44, lors de son court séjour en Angleterre, il a connu Joyce, Il l'épousera en 1947, après avoir mené à bien une licence en philosophie romane à l'université de Harvard.

Parallèlement à sa carrière professorale, il exerça la fonction de linguiste, au département de la défense. Admis à la retraite en 1979, ce père de trois enfants n'en continue pas moins une vie très active dans les domaines artistiques. Septembre 1985, quarante années sont passées, Gérard La Roche retrouve Ohey et renoue des contacts avec ceux qu'il a connus ... Le périple est cette fois moins tourmenté.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme partout en Belgique, à Ohey aussi c'était une cérémonie particulière de la célébration du 11 novembre, la dernière avant la commémoration du centième anniversaire du déclenchement des hostilités de la grande guerre.

Au monument du cimetière, Collège et Conseillers communaux et du CPAS, les porte-drapeaux, les écoles, les enseignants, une jeune délégation de la fanfare, les scouts et surtout un public nombreux. Dans son discours, Monsieur le Bourgmestre a parlé de cette paix inaccessible puisque, à l'heure actuelle, il subsiste des conflits dans le Monde, Yémen, Mali, Afghanistan. Il convient d'être vigilant, a-t-il poursuivi, aux propos de certains, plus proches de nous qui n'ont aucun respect pour la Belgique. Cette difficile paix qui débute dans les familles, les villages et trois mots pour tous, peut-être, mais sans doute plus orientés vers les enfants : puis-je ? Merci. Pardon. Le Bourgmestre et un représentant de l'unité scout ont alors procédé à l'appel aux morts avant le dépôt de la gerbe au monument et la double Brabançonne de la fanfare et des élèves de l'école communale de Perwez-en-Condroz dirigés par Sandrine Degée, Pierre Silliard et Vincent Henin. Ce matin-là, il y avait sur Ohey un beau soleil et un souffle de paix.



ALERTE À LA POPULATION EN SITUATION D'URGENCE

En cas de situation d'urgence sur un site Seveso ou nucléaire, la population peut être avertie via divers canaux. En fonction de la situation, le réseau de sirènes autour des sites Seveso seuil haut et Nucléaire, peut être activé.

La Commune d'Ohey étant située dans la zone d'alerte de la centrale nucléaire de Tihange, 6 sirènes électroniques sont réparties sur son territoire. Pour s'assurer de leur bon fonctionnement, des tests sont réalisés régulièrement.

Toutes les sirènes sont testées silencieusement deux fois par jour. Elles produisent à cet effet un son inaudible pour l'oreille humaine. Les différents éléments de la sirène peuvent ainsi être testés. Après le test, chaque sirène envoie automatiquement un rapport technique au centre de contrôle. Ces données sont analysées en vue de l'entretien permanent.

Un test sonore est également réalisé le premier jeudi de chaque trimestre, entre 11h45 et

13h15. Lors de ces tests, elles émettent un son strident audible, suivi par le message oral "signal d'essai". Le message est répété une seule fois. Le test dure environ une minute. En cas de danger réel, le son strident est diffusé plus longtemps et peut être répété plusieurs fois, si nécessaire.



Pour 2014, nous vous communiquons à titre informatif les prochaines dates de test

- 2 janvier
- 3 avril
- 3 juillet
- 2 octobre

Pour information, les sourds et malentendants quant à eux, peuvent s'inscrire via

le site web www.telecontact.be pour recevoir un SMS lorsque les sirènes sont déclenchées.



POINT FOCAL SUR LES SENTIERS ET CHEMINS DE LA COMMUNE

Vous êtes un organisateur ou un amateur de balades sur le territoire de la Commune d'Ohey ?

Vous aimez un chemin ou sentier, vous le connaissez bien, vous aimez vous y promener... Devenir parrain ou marraine de ce chemin ou sentier vous tenterait bien ? !


Vous souhaitez être tenu(e)s au courant des actions organisées par la Commune en lien avec la mobilité ?

Vous souhaitez nous faire part de vos questionnements par rapport à l'état d'un sentier ou chemin ?

Vous êtes interpellé(e)s par les conditions de sécurité sur un tronçon de route à Ohey ?

Vous avez des idées ou des solutions pour des problèmes de sécurité routière dans votre quartier ? Vous avez une grande capacité d'écoute et envie de porter la parole de vos voisins ?

Nous pouvons ensemble améliorer, rendre plus conviviale la mobilité de notre commune.

 **INFORMATIONS**

Prenez contact avec la personne ayant en charge la mobilité :

Marie-Laurence Jacquerye
marie-laurence.jacquerye@ohey.be
085/824456



DIFFÉRENTS PROJETS LIÉS À LA MOBILITÉ SONT EN COURS À OHEY



L'élaboration d'un réseau communal de mobilité douce,

L'inventaire des grands problèmes de sécurité et la recherche de solutions,

La création d'une commission de sécurité routière, chargée de compléter cet inventaire et cette recherche de solutions,

La mise en place d'un programme d'entretien des sentiers et chemins.

Des cartes de balades sont déjà disponibles au syndicat d'initiative ; carte des balades pédestres d'Ohey, carte des balades équestres sur Ohey-Gesves-Assesse. Passez nous voir ! (Le Syndicat d'initiative est hébergé dans les locaux de l'administration communale, 80, place Roi Baudouin).

QUEL NOM POUR UN NOUVEAU CHEMIN ? APPEL AUX IDÉES JUSQU'AU 10 JANVIER!

Lors du WE du 20 et 21 octobre, des membres et volontaires du groupe de travail sentiers du Plan communal de la nature ont ouvert un nouveau chemin. Celui-ci est situé dans la lisière du petit bois reliant le barbecue du Bois d'Haillot et le chemin menant à la Pierre du Diable à Haillot. C'est Michel Dussart, porteur de ce groupe de travail qui a eu l'honneur de l'inaugurer.

Ceci étant, même si les membres débroussailleurs ont quelques suggestions précises, ce sentier ne possède pas de nom officiel. ...

Habitant du quartier de la Pierre du Diable ou grand amateur de balades oheytoises, **quel nom nous proposeriez-vous pour ce sentier?** Vous êtes candidat à faire partie du jury pour déterminer le nom définitif ? Faites-le nous savoir !



CONTACT :

Marie Laurence Jacquerye, conseillère en mobilité,
085/82.44.56, marie-laurence.jacquerye@ohey.be

Un nom et une explication de votre choix nous aideront à mieux comprendre et apprécier votre proposition !

Les bulles de Haillot déménagent!



Début 2014, les 4 bulles à verre de Haillot seront déplacées Route d'Andenne





Appel à la mobilisation :

ACTIVITÉ AUTOUR DU MENHIR DE LA PIERRE DU DIABLE À HAILLOT

Durant l'été 2007, une fouille préventive révélait la présence d'un vestige exceptionnel à Haillot (Ohey) : un menhir néolithique datant du IIIe ou du IIe millénaire avant Jésus-Christ. Le bloc qui est dénommé la **Pierre du Diable** a été abattu durant les Temps modernes, puis dissimulé dans une fosse. Au terme de l'intervention archéologique, la Commune de Ohey et le Service Public de Wallonie se sont accordés pour redresser le monolithe à son emplacement initial. Pour la première fois en Belgique, cette manipulation s'est faite de manière expérimentale avec l'aide de la population locale.



Le samedi 21 juin 2014, une fête autour de cette Pierre du Diable sera organisée :

Voici le programme de la journée :

15h00 : à l'initiative de Monsieur Philippe LAVANDY, une œuvre de land-art sera dédiée à ce patrimoine et à ses liens avec les hommes. Une chaîne humaine, longue de 1,3 km sera constituée pour relier symboliquement le menhir de la Pierre du Diable à un autre monolithe tout aussi énigmatique : le Cousin Saint-Mort.

Nous avons besoin de vous !

14h00 - 20h00 : Ce geste symbolique sera accompagné d'une exposition de photos accessible à la chapelle Saint-Mort le redressement expérimental du menhir sera évoqué grâce à des documents prêtés par la population.

18h00 : le site valorisé de la Pierre du Diable sera inauguré avant une fête bien méritée avec barbecue.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Pour tout renseignement et/ou pour manifester votre intérêt :

Service du Patrimoine

GOETYNCK Delphine

085/824.479

Delphine.goetynck@gmail.com

«Si vous possédez des photos (anciennes ou récentes) de ces deux sites, manifestez-vous, nous serons heureux de pouvoir agrémenter notre exposition photos avec vos clichés.»

RENCONTRES

Lisiane Lemaitre



Je suis employée à l'Administration communale d'OHEY depuis juillet 1981.

Je me suis vue confiée, tout au long de ma carrière et pour des périodes plus ou moins longues, la gestion de nombreux services, notamment le secrétariat du Collège et du Conseil, la gestion du patrimoine, la gestion des « gros dossiers de travaux voiries et infrastructures », la comptabilité, l'urbanisme et les établissements classés, le service du personnel le secrétariat du Bourgmestre.

Durant près de vingt mois, j'ai également assuré la fonction de Secrétaire communal suite à l'absence de longue durée du titulaire.

Actuellement, j'ai en charge la gestion des dossiers de « travaux de voirie et de certaines infrastructures » et de quelques « marchés publics » ainsi que le service du « Contentieux ».

L'expérience que j'ai acquise au cours de ces nombreuses années au sein de l'Administration communale m'ont permis d'acquérir des connaissances dont j'ai toujours été heureuse de pouvoir faire bénéficier tant les mandataires avec lesquels j'ai été amené à collaborer, que mes collègues de travail dans l'exercice de leur fonction. Mais aussi et surtout d'accueillir, d'écouter et de tenter d'aider au mieux les habitants de ma commune, dans leurs différentes démarches, non seulement au niveau communal mais également dans les méandres de certaines administrations ou organismes.

Toutes les personnes qui me connaissent savent à quel point je me suis toujours investie dans mon travail, qui est bien plus une passion qu'un « boulot ».

En effet, pour moi, travailler au sein d'une Administration communale, c'est avant tout être au service des citoyens de ma commune.

Et je puis vous assurer que tant que je serai active au sein de l'Administration, ma vision de ma fonction ne sera pas modifiée et que je m'investirai toujours avec autant de cœur au service des Oheytois.

Patricia Renoir



Je travaille pour l'administration communale d'Ohey depuis 2004. J'ai été engagée à mi-temps pour m'occuper de l'entretien des locaux de la police et du centre des travaux. À l'époque, je faisais également les garderies à l'école d'Ohey. Depuis, je suis

passée à temps plein pour l'entretien. En plus de la police et du centre des travaux dont je m'occupe toujours, j'ai la charge de l'école de Perwez et du bâtiment de l'administration Place Roi Baudouin. J'aime que les choses soient bien faites dans mon travail et j'ai à cœur que tout soit nickel quand je m'en vais. J'apprécie aussi beaucoup les très bons contacts que nous avons avec les membres du personnel et quand ils me remercient pour la propreté de leur lieu de travail, je suis contente de ce que je fais.



Récolé des sapins de Noël et Grand feu de Matagne- Notez déjà !

Le comité de Matagne organise son grand feu annuel le 1er mars 2014.

Aidez-les à édifier le bûcher !

Vos sapins de Noël peuvent, après les fêtes, y contribuer.

Un ramassage de sapins de Noël est organisé par le comité de Matagne.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de Mme Hobe du Comité, au 0486 368 028.

Le lundi 13 janvier, déposez alors votre sapin devant votre domicile et une équipe du Centre des travaux communal passera le prendre.

Rendez-vous ensuite le 1er mars pour le Grand Feu de Matagne !

Renseignements et inscriptions : Comité de Matagne, Mme Hobe, 0486 368 028.

À la rencontre du DOCTEUR LAURENT SERVAIS

Propos recueillis par Jean Hernoux



Laurent Servais est diplômé en médecine de la faculté de Louvain en 1999. IL poursuit son internat de pédiatrie à l'Université Libre de Bruxelles (2006) tout en réalisant une thèse de sciences à l'Université de Mons Hainaut (2005). Ses travaux portent alors sur l'électrophysiologie cérébelleuse de différents modèles murins de maladies rares (ataxie spino-cérébelleuse, syndrome d'Angelman...).

Il rejoint en 2006 en tant que chef de clinique le service de Neuropédiatrie (Prof. Philippe Evrard) de l'Hôpital Robert Debré et en 2008 l'Institut de Myologie de La Pitié Salpêtrière. Titulaire d'une habilitation à Diriger des Recherches de l'Université Pierre et Marie Curie, il dirige aujourd'hui le département de Recherche Clinique de l'Institut de Myologie. Il vient de recevoir le prestigieux « Prix du président pour le jeune myologue de l'année » de la « World Muscle Society » et surtout, il est oheytois...

Jean Hernoux : Laurent, il paraît que tu as eu une belle surprise à ton retour des Etats-Unis au début du mois ?

LS : Oui, une belle surprise en effet, et vraiment inattendue. Je rentrais de la World Muscle Society (i.e. La Société mondiale d'étude des maladies musculaires), qui se tenait cette année à Asilomar, en Californie. C'est la grande réunion annuelle des médecins et des chercheurs actifs dans le domaine des maladies musculaires, qui chaque année, réunit plus de 500 chercheurs des cinq continents pendant 5 jours... Et comme je me réjouissais d'échanger le soleil de Californie contre notre bonne pluie Oheytoise, j'avais quitté le congrès quelques heures avant la fin. En ouvrant ma boîte mail à la sortie de l'avion, il y avait une cinquantaine de message de félicitations de collègues : j'avais reçu le "President prize for the Young Myologist of the Year". (i.e. Prix du président pour le jeune myologue de l'année).

JH : En quoi consiste ce prix et que récompense-t-il ?

LS : Il s'agit d'un prix attribué chaque année depuis 2007 à l'issue de la World Muscle Society. Il récompense l'apport d'un jeune (bon, tout est relatif, jeune ici signifie moins de 40 ans) myologue (biologiste ou médecin) au domaine des

maladies neuromusculaires. La Présidente du Jury a justifié le choix au vu des nombreuses contributions de mon équipe dans différents domaines, précliniques ou cliniques. Et pour que la fête soit complète, le seul autre médecin français récompensé est un membre de mon équipe : le Dr Teresa Gidaro a reçu un prix Elsevier de finaliste pour la meilleure communication affichée pour son poster portant sur ses travaux de thèse sur la dystrophie musculaire oculo pharyngée.

JH : Tu dis « français », mais tu es belge !

LS : Ah oui, ça c'est sûr ! Mais je travaille à Paris du lundi au jeudi, à l'Institut de Myologie, à l'hôpital de La Pitié Salpêtrière. Et le vendredi, à Liège, à la Citadelle.

JH : Et tu y fais le même travail ?

LS : Pas du tout ! A Paris, je dirige une équipe qui gère les essais cliniques et les bases de données dans le domaine des maladies neuromusculaires. Nous gérons 31 projets différents, adultes et enfants compris. Nous sommes 18, dont 7 médecins. Je consulte également deux demi-journées par semaine à l'Hôpital Trousseau, où je ne vois que des enfants atteints de maladies musculaires. Par contre, à Liège, je fais essentiellement de la consultation neuromusculaire, enfants et adultes, et je coordonne le centre de Référence des maladies neuromusculaires, qui est le seul centre de référence en Wallonie. Nous y suivons 300 patients. Nous avons commencé à participer à des essais thérapeutiques internationaux, mais le temps me manque pour développer cet aspect. Ceci dit, mes deux jobs sont assez complémentaires : il y a en effet quelques patients liégeois qui prennent régulièrement le Thalys parce qu'ils sont inclus dans un essai clinique à Paris...

JH : Tu parles des maladies neuromusculaires, mais en qu'est-ce que c'est exactement ?

LS : Ce sont des maladies qui affectent les muscles ou le nerf qui conduit l'information entre la moelle épinière et le muscle. Ce sont toutes des maladies très rares, mais comme il y en a beaucoup, environ 200, cela fait à la fin pas mal de patients. En général, il s'agit d'enfant ou d'adultes qui ont une intelligence tout à fait normale, mais qui présente une faiblesse importante qui peut les confiner au fauteuil roulant ou les rendre dépendant d'un respirateur. Elles peuvent être acquises, mais sont le plus souvent génétiques. Les plus fréquentes et les plus connues sont la maladie de Charcot Marie, la maladie de Steinert, la Myasthénie, ou la maladie de Duchenne.

JH : La maladie de Duchenne ? C'est une maladie dont on parle au Téléthon, non ?

LS : Oui effectivement. C'est la plus fréquente chez l'enfant. Elle affecte un petit garçon sur 3500. Typiquement, on commence à s'en apercevoir quand l'enfant a 2-3 ans. Il marche moins bien, éprouve des difficultés à courir, à monter les escaliers. Il perd la marche vers 10 ans et meurt aux alentours de 30 ans. C'est effectivement une maladie emblématique du Téléthon, qui nous aide beaucoup tant en France qu'en Belgique, mais ce n'est pas la seule...

JH : Et que peut-on faire pour ces patients ?

LS : Quand j'ai fait mes études de médecine, à la fin des années 90, on nous disait que les patients souffrant d'une dystrophie de Duchenne vivait entre 15 et 20 ans. Aujourd'hui, nous avons gagné entre 10 et 15 ans de plus, et j'ai un patient qui a 37 ans. La qualité de vie de nos patients s'est également améliorée. Certains vont à l'Université, quelques un d'entre eux se sont même mariés. Par ailleurs, nous avons commencé maintenant plusieurs essais de thérapie génique. Cela ne concerne encore qu'un nombre limité de patient, en fonction de leur âge et de leurs mutations, mais cela constitue un grand espoir. Même si il y a parfois des déceptions, il faut continuer à avancer, car les progrès réalisés servent non seulement aux maladies rares, mais à terme, changeront également la manière de traiter les maladies fréquentes.

JH : Comment es-tu devenu myologue ?

LS : Par hasard... Je suis avant tout un pédiatre, un médecin de l'enfant, puis un neuropédiatre

qui s'est égaré en myologie. J'ai fait mes études de médecine à l'UCL, puis la pédiatrie à l'ULB. Pendant mon assistantat de pédiatrie, j'ai réalisé une thèse de sciences à l'UMH qui n'avait strictement rien à voir avec les maladies neuromusculaires, puisqu'elle concernait le cervelet. En 2006, j'ai obtenu un poste de chef de clinique en neurologie pédiatrique à l'Hôpital Robert Debré, à Paris. Même si j'y ai passé deux années très dures physiquement et moralement, j'ai eu la chance d'y voir un nombre incroyable de maladies différentes, bien d'avantage en deux années que ce que j'aurais pu voir sur une vie à Bruxelles. C'était une véritable usine de neurologie pédiatrique, tant en hospitalisation qu'en consultation. En 2008, je devais finalement rentrer en Belgique quand le professeur Thomas Voit m'a proposé de faire un post doc à l'Institut de Myologie. Comme je n'y connaissais rien en maladies neuromusculaires, que l'Institut de Myologie est vraiment un des meilleurs centres au monde dans le domaine, et que nous étions toujours en plein travaux à Ohey, j'ai saisi l'opportunité. Cela devait durer deux ans... mais j'y suis toujours. Je dirige le service des essais cliniques depuis 2011. Et au vu du nombre d'étude en cours et des projets qui sont sur le point de commencer, j'en ai encore pour quelques années avant d'avoir fait le tour de la question.

JH Tous tes collègues ont suivi un parcours similaire ?

LS : Pas du tout. A Paris, les médecins constituent moins de 10% de notre Institut qui compte 260 salariés. Les autres sont des ingénieurs, des biologistes, des assistants de recherches cliniques, des informaticiens. Dans les 7 médecins de mon équipe, nous sommes quatre pédiatres, deux neurologues, un cardiologue, une anesthésiste. Cela nous permet d'avoir des approches et des visions très complémentaires. Par ailleurs, c'est un milieu très international : la plupart des cadres sont étrangers : belges, américains, argentins, italiens, roumains, algériens, marocains. Dans mon équipe, nous avons en outre un sénégalais et finalement, deux françaises...

JH Quel est ton principal objectif ?

LS : De pouvoir raconter dans 50 ans à mes arrières petits-enfants que de mon temps, on mourrait encore d'une amyotrophie spinale ou d'une maladie de Duchenne, et qu'ils me regardent comme je regardais mes grands-parents me raconter que de leur temps, il n'y avait pas d'antibiotiques... C'est peut-être un peu utopique, mais je pourrais difficilement espérer mieux.



VISITE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE D'HALTINNE

Article réalisé par les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année de l'école de Perwez.

Le lundi 21 octobre, nous nous sommes rendus à Haltinne où nous avons découvert le travail des archéologues.

On nous a d'abord montré les différents outils pour effectuer des fouilles : pelle américaine, truelle, seau, etc... Ensuite, le groupe a été partagé en deux.

Le premier groupe a fait le tour du site où une archéologue leur a expliqué pourquoi des fouilles ont lieu à cet endroit : l'église présente à côté du site est entourée de peu de maisons ; on pouvait donc penser que d'autres bâtiments étaient présents avant. En effet, les archéologues ont mis à jour les fondations d'une ou plusieurs maisons.

Le deuxième groupe a effectué des fouilles et a trouvé des petits morceaux d'objets en terre, des coquilles de moule et même un os de poulet ! Ces objets peuvent montrer comment les gens vivaient avant.

Ensuite, les deux groupes ont échangé leur rôle.

Nous avons passé une excellente matinée et nous avons appris beaucoup de choses intéressantes sur le métier d'archéologues.



« L'ÉCOLE AU BOUT DES PIEDS » À L'ÉCOLE D'EVELETTE.

Le projet a débuté durant l'année scolaire 2011-2012. Nous étions dans la classe de madame Julie, en 3ème et 4ème année.

Deux intervenants extérieurs sont venus nous présenter le projet. Les objectifs étaient d'éviter les embouteillages devant l'école, de polluer moins et d'apprendre à se déplacer aux abords de l'école.

Pendant l'année, nous avons réalisé plusieurs activités. La première était le jeu « Opti-move ». Il fallait se déplacer sur un plateau de jeu et arriver à l'école en utilisant le moins de CO2 possible (bille en bois), en choisissant les moyens de locomotion adéquats. Ensuite, nous avons discuté des bonnes conditions de déplacement. Nous avons pesé nos malles. Après, nous avons mesuré des sentiers et repéré les dangers que l'on pouvait rencontrer sur le trajet. Pour notre sécurité, nous avons revu le code de la route. Un sondage sur les déplacements des élèves de l'école a été réalisé (durée, trajet, moyen de locomotion) et ont été représentés sur une carte. Ensuite, nous avons défini différents points de départ pour les rangs et plusieurs affiches « dépose minute » ont été créées.

Pour atteindre nos objectifs, quelques élèves sont venus à l'école à pied, à vélo et même à poney... En bref, avec des moyens de locomotion qui ne polluent pas.

Fin d'année, le projet est mis sur pied ! Des parents de l'école se sont inscrits pour accompagner les élèves à pied sur le trajet de l'école au départ des Comognes (terrain de foot) ou de Libois.

Et cette année ? On continue, bien sûr !... Pour nous remercier et nous inviter à poursuivre « L'école au bout des pieds » la Commune a offert à tous les élèves et enseignants un super petit déjeuner.

Merci !



FIN DE LA COLLECTE DES PMC DANS LES PARCS À CONTENEURS

Pour rappel, depuis le 1^{er} mars, les PMC ne sont plus repris dans les parcs à conteneurs. Les efforts sont concentrés sur les collectes organisées en porte-à-porte.

Pourquoi une telle mesure ?

Le faible rendement de cette collecte (seuls 4% des PMC des citoyens convergent vers les parcs à conteneurs ; le reste étant collecté en porte-à-porte) et le coût qu'elle représente ont conduit à la décision de supprimer ce service au sein des parcs à conteneurs.

Cette disposition permet de concentrer les moyens sur les collectes en porte-à-porte de PMC (organisées de manière bimensuelle) et également d'allouer l'espace récupéré dans les parcs pour collecter d'autres types de déchets (encombrants non-incinérables, verres plats, branchages).

En pratique

Les PMC collectés en porte-à-porte doivent être placés dans un sac bleu réglementaire que vous pouvez vous procurer dans la plupart des administrations communales et dans les com-



merces de la province. La liste complète des points de vente se trouve sur www.bep-environnement.be, dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

Pour rappel, on entend par PMC :

- bouteilles et flacons en Plastique (uniquement) de : boisson, shampoing, lessive liquide, nettoyage, etc. (pas de films, boîtes...).
- emballages Métalliques : cannettes, boîtes de conserve, raviols et barquettes propres et bien vidées, aérosols alimentaires et cosmétiques (crème fraîche, mousse à raser...), bouchons et capsules (pas le papier aluminium).
- Cartons à boisson de : jus, lait, concentré de tomates, etc.

Si ces emballages ont contenu une substance toxique ou corrosive, il faut les ramener au parc à conteneurs (produits dangereux).

Et enfin, il est important de respecter certaines consignes pour que la collecte soit optimale :

- Les emballages doivent être vides et sans restes alimentaires.
- Les couvercles des boîtes de conserve doivent être rentrés pour éviter de se blesser.
- Aplatir les bouteilles en plastique (avec le bouchon) permet de gagner de la place dans le sac (et donc de faire des économies).
- Le volume maximum autorisé pour ces récipients est de 8 litres.
- Les gros bidons vont aussi à l'intérieur du sac ; on ne les attache pas au lien de fermeture du sac PMC.



DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS VÊTEMENTS :

BILAN sur la Commune d'Ohey pour l'année 2013

Depuis quelques années déjà, la Commune a passé une convention avec deux organismes de collecte de textiles ménagers : TERRE asbl et CURITAS.

En accueillant ces bulles à vêtements, la commune soutient la réutilisation en Wallonie. En effet, les vêtements sont valorisés dans les magasins de seconde main et des chiffons d'essuyage sont réalisés à partir des vêtements collectés.

En ce qui concerne l'asbl TERRE, elle a collecté, via ses 8 bulles à vêtements, 28.919,00 kg de textile sur le territoire de la commune d'Ohey depuis le début 2013. Ce tonnage a été traité comme suit : 58,6% de vêtements réutilisés, 28,8% de vêtements recyclés en fibres et 12,6% de déchets. Voici les adresses des sites :

- Pêcherie d'Evelette, route d'Havelange
- Place de l'Eglise à Haillot
- Parking de l'écomarché à Ohey, Rue de Ciney
- Ecole d'Ohey, voie du Rauyisse
- Proxy Delhaize d'Ohey, Rue de Ciney
- Rue du Village à Perwez

En ce qui concerne CURITAS, ils ont collecté 11.036,18 kg de textile depuis le début 2013 via leurs trois conteneurs à vêtements placés sur le territoire oheytois (un container est situé sur la chaussée de Ciney et deux autres au parc à conteneurs)

Cela signifie que sur la commune, près de 40 tonnes de textiles ont été collectées grâce à vos efforts !

Merci à tous !



L'EAU COULE DE SOURCE... MAIS PAS TOUJOURS !

Sur la totalité de l'eau présente sur Terre, l'eau douce représente moins de 3%, dont 1% d'eau souterraine. Si l'eau est abondante sur notre planète, seule une part limitée est directement disponible pour notre consommation.

Distribution des ressources mondiales en eau - Shiklomanov, I (1999), UNESCO

Et du côté de chez nous ?

Saviez-vous que la Région Wallonne est une des régions d'Europe qui exploitent le plus leurs aquifères ? Les prélèvements dans les nappes d'eau souterraines représentent en moyenne 385 millions de m³ par an dont l'essentiel est destiné à la consommation publique. Cette eau potable est distribuée dans le réseau de canalisation pour au final se retrouver dans notre évier, notre baignoire, notre arrosoir,...

Le Condroz est une région propice à l'infiltration de l'eau (sol calcaire), nous avons donc une véritable richesse sous nos pieds.

L'eau, ressource épuisable ?

En période de sécheresse, le niveau des ruisseaux et des nappes diminue radicalement. En ce mois de mai 2011 particulièrement sec, le climat a provoqué un assèchement des cours d'eau qui ont atteint leur niveau le plus bas, niveau généralement observé en plein été ! Cela témoigne de l'état de nos nappes souterraines et donc des ressources disponibles.

L'eau est une ressource indispensable à notre vie mais elle se renouvelle lentement! Il faut être vigilant et décider de gaspiller moins.

Des petits gestes peuvent faire la différence : le bassin du Hoyoux compte 60.000 habitants, si chaque habitant économise 1 litre d'eau par jour, c'est 60 m³ d'eau qui sont économisés sur une journée!

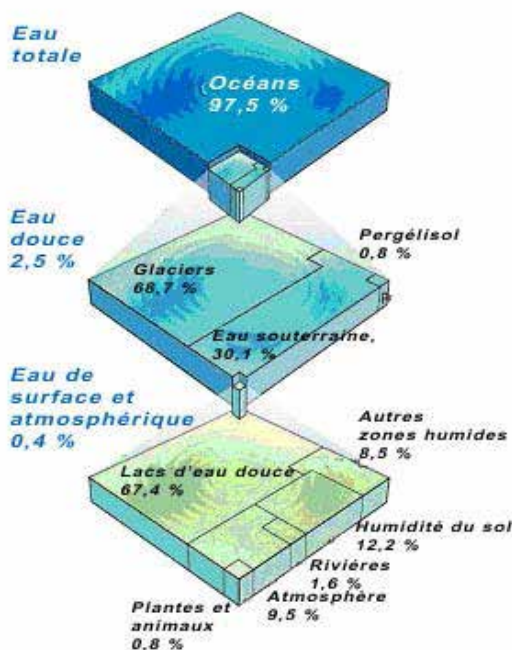
Vous aussi, économisez de l'eau (et de l'argent !). Voici quelques petites astuces :

Pour le jardin :

- Récupérez les eaux de pluie pour arroser votre jardin.
- Pensez à utiliser un seau d'eau (... de pluie) et une éponge plutôt qu'un tuyau flexible pour laver votre voiture.
- Arrosez les plantes en fin de journée pour éviter qu'une partie ne s'évapore!

A la maison :

- Vérifiez le compteur d'eau : si vous n'utilisez pas d'eau et qu'il tourne, cherchez la fuite...
- Favorisez le nettoyage de la vaisselle dans un bac d'eau plutôt qu'à l'eau courante.
- Fermez le robinet lorsque vous vous brossez les dents : le débit d'eau qui sort du robinet peut être égal à ± 6 litres à la minute.



PRESSE DE POMMES À LA CIDRERIE DU CONDROZ

Le week-end des 19 et 20 octobre derniers, une quinzaine de familles oheytoises ont eu l'occasion de déposer leurs pommes à la Cidrerie du Condroz, unique Cidrerie artisanale de Wallonie, qui a mis au point un processus de pressage lent préservant tout l'arôme et la quintessence du fruit.

Le dimanche suivant, le 27 octobre, c'est plus de 2000 litres de jus en bouteilles qui ont été redistribués à ces familles dans les locaux de l'école maternelle d'Ohey. A cette occasion, une animation autour de la pomme a été proposée par la Cidrerie du Condroz. Celle-ci y proposait une présentation du matériel de presse, une démonstration de pressage manuel, une dégustation de jus cru et des explications diverses sur la confection de cidre artisanal.

Il y a beaucoup de chances pour que l'opération se renouvelle l'an prochain.

A vos agendas !

EN ROUTE VERS LE « ZÉRO PHYTO » DANS LES ESPACES PUBLICS

Récemment, la législation en matière d'utilisation de produits phytopharmaceutiques (dont les herbicides) dans les espaces publics a été modifiée. En effet, en date du 5 septembre 2013, est paru un arrêté du Gouvernement wallon visant à fixer un cadre pour une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

A partir du 1er juin 2014, l'application des produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics ne sera plus autorisée que moyennant le respect de certaines conditions. Le législateur wallon a fixé une période transitoire de cinq ans qui permettra l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans certaines zones et sous certaines conditions pour aboutir au « zéro phyto » au 31 mai 2019.

Pour rappel, en Wallonie, l'emploi des herbicides dans les espaces publics est actuellement autorisé sur les espaces pavés ou recouverts de gravier, les allées de cimetières et les espaces situés à moins d'un mètre d'une voie de chemin de fer. Partout ailleurs, l'emploi de ces produits est déjà interdit depuis 1984.

A partir du 1er juin 2014, les espaces publics (exceptions à la loi de 1984 compris) reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales (ex. : grille, avaloir, filet d'eau, ...) ou directement aux eaux de surface, ne pourront plus être traités avec des produits phytopharmaceutiques. Par exemple, un trottoir jouxtant un filet d'eau ou une allée de cimetière reliée à un réseau de collecte des eaux ne pourront plus être traités.

Bien que l'essentiel soit de respecter la première échéance de 2014, ce changement d'organisation ne se fera utilement que moyennant une réflexion plus globale sur la gestion des territoires concernés. L'application des principes de la gestion différenciée aux espaces publics permettra à leurs gestionnaires (Communes, Pro-



vinces...) de répartir différemment les charges en moyens humains et de détecter les besoins en matériel ou en techniques alternatives.

La commune d'Ohey, déjà engagée depuis plusieurs années dans une approche plus naturelle de la gestion de ses espaces verts, poursuit ses efforts en essayant d'intégrer au mieux la législation en vigueur, l'aspect esthétique et l'entretien des espaces et les préoccupations citoyennes en matière de santé et d'environnement. L'utilisation de produits phytopharmaceutiques par le service travaux, ayant déjà fortement diminué ces dernières années, se verra encore réduite progressivement jusqu'en 2019.

Au fur et à mesure de l'avancée de la conversion en mode « zéro phyto » des espaces verts publics, tout le processus devra s'accompagner d'une information des équipes techniques et d'une communication auprès des citoyens en vue de les sensibiliser aux raisons de ces changements et de leur utilité sociale, écologique et économique.

ce changement d'organisation ne se fera utilement que moyennant une réflexion plus globale sur la gestion des territoires concernés.

Votre commune agit pour plus de nature

et vise le zéro pesticide !

Les pesticides, quels risques ?
Les pesticides, souvent produits chimiquement, combattent les insectes (contre les arboriculteurs), les fongicides (contre les champignons), les herbicides (contre les mauvaises herbes) et les rodenticides (contre les rongeurs)...

Santé
Les pesticides peuvent provoquer irritations, vertiges, nausées, pertes de conscience, troubles pulmonaires, cancers, troubles, dépression de la fertilité... Les risques sont d'autant plus grands pour les enfants car ils sont sensibles à de plus faibles doses que les adultes.

Environnement
Un traitement chimique a généralement un impact sur l'environnement. Il gèle les eaux de surface et souterraines, il détruit les organismes du sol, il a des conséquences néfastes sur la faune et la flore...

Votre commune a décidé d'agir !
En s'engageant dans la gestion différenciée de ces espaces verts, votre commune veut se faire avec l'absence des pesticides. Pour cela la commune a décidé un aménagement et des méthodes d'entretien.

Où, se passer des pesticides, c'est possible !
Cet endroit en est le premier. Ici votre commune emploie des méthodes de désherbage alternatives (marquage, moutarde et théoïque) et des techniques préventives (paillage, capote, coupe-herbe...).

Un changement de regard !
Par ces nouvelles pratiques, votre jardin se modifie. La végétation spontanée prendra plus de place et verra fleurir cet endroit. Cette gestion doit s'accompagner d'un changement de perception de la mauvaise herbe.

Votre commune en route vers la gestion différenciée des espaces verts

Retrouvez les espaces verts de manière alternative grâce à ces pratiques.

Plus d'infos sur www.adalab.fr



L'abus de pesticides est dangereux pour tous les habitants de votre jardin.

(copyright : Gouvernement français)

ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES :

La Direction générale Personnes handicapées (DGPH) du SPF Sécurité sociale :

- est chargée d'octroyer des allocations aux personnes handicapées adultes (dès 20 ans), après expertise médicale et enquête sur les revenus,
- est chargée de l'expertise médicale pour justifier des allocations familiales supplémentaires pour les enfants (jusque 21 ans),
- En fonction de la reconnaissance médicale, la DGPH :
- délivre les cartes de stationnement et les cartes de réduction pour les transports en commun,
- délivre les attestations pour la réduction d'impôts, la réduction du précompte immobilier, le tarif social, l'exonération des taxes sur les véhicules.

Si vous souhaitez introduire une demande, que vous avez une question ou que vous avez besoin d'aide pour le suivi de votre dossier, vous pouvez :

- vous rendre soit à la permanence organisée par le CPAS d'Ohey (rue du Tilleul, 95) tous

les lundis de 13h à 16h soit sur rendez-vous ou demander la visite à votre domicile de Mme Sornin, assistante sociale en téléphonant au 085/61.19.91.

- vous rendre à la permanence provinciale de la DGPH, à l'administration communale d'Andenne, service population, tous les 2^{ème} lundis du mois de 9h à 11h30.



RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez prendre contact directement avec la DGPH :

Par courrier : SPF Sécurité sociale
Direction générale Personnes handicapées
Boulevard du jardin Botanique, 50 Bte 150
1000 Bruxelles

Par tél : 0800/987.99 de 8h30 à 13h du lundi au vendredi

Par mail : www.handicap.fgov.be et cliquez sur « envoyez nous un message »

Site internet : www.handicap.fgov.be





PENSION :

L'Office National des Pensions a pour mission :

- d'informer le citoyen à propos des pensions du régime salarié et de la Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA),
- de calculer les pensions des salariés et la GRAPA,
- de payer les pensions des salariés et les pensions des indépendants (calculés par l'INASTI) ainsi que la GRAPA.

Pour tout renseignement ou pour introduire une demande de pension, vous pouvez soit vous rendre à la permanence organisée par le CPAS d'Ohey (rue du Tilleul, 95) tous les lundis de 13h à 16h soit sur rendez-vous ou demander la visite à votre domicile de Mme Sornin, assistante sociale en téléphonant au 085/61.19.91.

Pour les demandes de simulations, de calculs ou les questions plus spécifiques vous pouvez soit :

- vous rendre à la permanence de l'ONP, à Andenne, au site Godin, rue de la Papeterie N° 3, tous les mardis de 13h30 à 15h00, sauf le 3ième mardi du mois.

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez prendre contact directement avec l'ONP :

Par courrier : ONP
Tour du Midi
1060 Bruxelles

Par tél : 1765 de 9h00 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi

Par mail : www.onprvp.fgov.be et cliquez sur « contacter l'ONP »

Site internet : www.onprvp.fgov.be

CONSULTATIONS ONE :

Dorénavant, l'équipe de l'ONE vous accueille pour les consultations à la « Maison des Générations » - Place Roi Baudouin, 98 à 5350 OHEY - 1er étage.

Horaire :

- Tous les 2ème et 4ème jeudis du mois, sur rendez-vous, de 9h30 à 13h00.
- Le 1er mardi du mois de 16h30 à 18h30.

PERSONNE DE CONTACT :

Madame Sue Ellen SOUPART, Travailleuse Médico-Social de l'ONE : 0499/57.25.35, du lundi au vendredi de 9h à 17 h.

Une visite à domicile est proposée par Madame Sue Ellen SOUPART dès le retour de la maternité. Elle vise à vous soutenir et à répondre à vos nombreuses questions concernant votre enfant (informations sur l'allaitement, l'alimentation, les vaccins, le sommeil, ...)



A partir du 1er janvier 2014, il vous sera possible de contacter et de rencontrer Madame Soupart certain mercredi matin. Elle sera joignable au numéro suivant: 085/824495 et sera présente au local ONE, Place Roi Baudouin 98 de 9h30 à 11 h00, où il sera possible de venir poser vos questions, peser et mesurer votre enfant.

En dehors de ces heures, vous pouvez toujours la contacter sur son gsm.

CAIAC Asbl et la commune d'Ohey proposent une nouvelle formule d'accueil pour les aînés

LA MAISON D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE

Une maison d'accueil communautaire pour personnes âgées est un lieu où il fait bon vivre dans un esprit familial une journée par semaine.

La convivialité, la rencontre et l'échange sont au cœur du projet. Le repas de midi est préparé et pris ensemble. Des activités tant récréatives, que sociales ou culturelles, sont proposées dans le but de maintenir et/ou améliorer l'autonomie des personnes et de lutter contre leur isolement.

Pour les personnes âgées qui font le choix de rester à domicile, et surtout en milieu rural, la maison communautaire est vécue comme un moyen de favoriser ce maintien à domicile.

Notre projet a lieu à Ohey dans un nouveau local entièrement réaménagé par la commune à cet effet le premier et troisième mardi du mois de 9h à 16h. La participation aux frais se monte à 13 € par journée, repas et matériel d'animation compris. Les activités sont diverses selon les attentes des participants : bricolage, relaxation, montage floral... Le transport peut être assuré pour des personnes qui rencontrent des difficultés de déplacement.



CONTACT :

Françoise ROPSON, Assistante sociale au CPAS d'Ohey - en charge de la politique des Aînés
085/611 991 - francoise.ropson@ohey.be

Véronique CORNETTE, Coordinatrice CAIAC
083/ 656 336 ou 0477/08 58 18 - veronique.cornette@gmail.com

Prochaines séances en 2014 :

Janvier : mardis 7 et 21 janvier 2014
Février : mardi 4 février 2014
Mars : mardis 4 mars et 18 mars 2014
Avril : mardis 1er et 15 avril 2014
Mai : mardis 6 et 20 mai 2014
Juin : mardis 3 et 17 juin 2014





CONFÉRENCE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le vendredi 25 octobre 2013

Ohey compte 4908 habitants dont 912 personnes âgées de plus de 60 ans, 652 personnes de plus de 65 ans et 170 personnes de 80 ans et plus. Des chiffres qui interpellent et qui ont poussé la commune et le CPAS d'Ohey à réfléchir à l'avenir de leurs aînés dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural en partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie.



Un Groupe de Travail Aînés constitué de citoyens oheytois et de professionnels s'est réuni deux fois en mai et septembre dernier pour aborder les préoccupations des seniors en matière de santé, de logement et de mobilité. L'idée est de cibler ce qu'il faut améliorer et mettre en place pour le bien-être des aînés oheytois.

Trop souvent encore méconnue, la maladie d'Alzheimer touche pourtant de plus en plus de personnes âgées souvent de 65 ans et plus. C'est pourquoi, le Groupe de Travail Aînés et le CPAS d'Ohey ont souhaité mettre en place une conférence pour informer la population et surtout démystifier cette maladie et donner des outils à l'entourage et aux professionnels.

Cette conférence a eu lieu le vendredi 25 octobre dernier au Foyer Rural d'Ohey. La conférencière, Madame Cynthia DELPIERRE, ergothérapeute et directrice d'une maison de repos liégeoise a, dans un premier temps, défini brièvement la maladie et ses symptômes pour ensuite décrire les impacts de la maladie dans la vie quotidienne du malade et de ses proches. Face à ces troubles de comportement liés à la maladie (troubles de la mémoire, de l'orientation spatiale et temporelle, troubles de l'attention, du langage, de l'exécution des mouvements, de la reconnaissance...), il faut

un accompagnement spécifique. En effet, les familles confrontées à cette maladie chez un proche risquent souvent le découragement, la fatigue, le sentiment d'impuissance. Mais la conférencière a surtout insisté sur le côté humain : derrière cette personne malade, ne pas oublier la personne avec toutes ses valeurs, il faut mettre la maladie de côté et se souvenir de ce qu'elle était. Avec toute l'importance du langage non verbal pour continuer à rester en relation avec la personne.

Pour terminer, elle a abordé les réseaux et les différents intervenants extérieurs auxquels peuvent faire appel les aidants proches et les professionnels. Madame Christelle Noël, du service de garde malade du SPAF (Service Provincial d'Aides Familiales), a par la suite décrit les fonctions et utilités de son service au quotidien.

Malgré les fortes pluies de la fin de journée et une autre manifestation organisée ce soir là, il y avait 51 personnes présentes dont des professionnels (maisons de repos de Gesves, services à domicile : ASD, Aides et soins à domicile et SPAF, Service Provincial d'aides familiales et de Garde à domicile Alzheimer....) et des particuliers venant s'informer pour des proches. Les échanges avec la conférencière furent très fructueux. Chacun a pu avoir des pistes de réponses à ses interrogations.



INFORMATION

Pour toute information complémentaire sur le contenu de la conférence, contacter Françoise ROPSON, CPAS d'Ohey au 085/611.991 (mardi, jeudi ou vendredi)

UN MUR EN PIERRES SÈCHES EMBELLIT DE NOUVEAU GOESNES

Depuis le printemps 2007, l'ASBL Qualité-Village-Wallonie collecte des informations sur les murs en pierres sèches, présents en Wallonie. C'est dans le cadre de cette initiative que, dans le courant de l'année 2013, une exposition sur ce « patrimoine » s'est tenue dans la Maison de la Mémoire d'Ohey et qu'un petit mur en pierres sèches a été construit non loin de la Chapelle classée de Libois.

A Goesnes aussi, un ancien mur de soutènement en pierres sèches, ayant été découvert rue du pilori par Dany et Roland de Timary (Musée Héritage), sa reconstruction fut entreprise grâce au soutien de la Commune d'Ohey et de son équipe des travaux publics, de l'IPW (Institut du Patrimoine de la Région Wallonne) ainsi que du Forem (en la personne de son formateur Mr. Samuel Gimmine) et de deux stagiaires avides d'apprendre les étapes de construction et de conservation de murs, n'utilisant ni mortier, ni ciment.

C'est ainsi, qu'en l'espace d'une bonne semaine, le mur fut démantelé et reconstruit selon une technique de construction séculaire, afin de maintenir une tradition et un précieux biotope. Merci à tous pour ce gain en esthétique et en biodiversité.



L'équipe « mur en pierres sèches » de Goesnes (Samuel Gimmine du Forem ; Olivier, Marc et Cédric des travaux publics de la commune d'Ohey ainsi que les stagiaires Yvan de Pussemange et Jean Pierre de Ciney)



Les murs en pierres sèches constituent un biotope précieux (orvets, lézards, insectes ainsi qu'une large palette de plantes)



Sammuel Gimmine veille à ce que la technique des murs en pierres sèches puisse se transmettre aux générations futures



Avant et après; merci à tous qui ont permis cette restauration et cet embellissement de notre commune





Dès janvier 2014,

UN NOUVEL ATELIER HEBDOMADAIRE

sera organisé à la MJ d'Evelette !

Après le succès de nos stages en 2013, nous avons décidé d'organiser l'atelier « Créa-récup » de manière hebdomadaire en 2014.

L'atelier « Créa - récup » ou comment créer de jolis objets, des vêtements personnalisés au départ de ta créativité et de matériaux de récupération?

C'est presque magique !! Cette robe de chambre deviendra un joli foulard fleuri, ce vieux jeans troué se transformera en sac super fun, un peu de papier et de carton et voici un adorable carnet à secrets...

Les idées sont infinies !! Nous partagerons ensemble nos envies de création.

Quelle satisfaction de réaliser soi-même : accessoires et objets personnalisés et uniques !

Au programme : couture, tricot, cartonnage, papier mâché, bijoux, scrapbooking, bois ,...

Concrètement, cet atelier s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans.

Quand ? Tous les mercredis de 17H30 à 20H30 (excepté en périodes de vacances scolaires)

Où ? à la Maison des jeunes d'Evelette, 26 rue du Tige.

Combien ça coûte ? 40 euros + 10 euros de carte de membre de janvier à mai 2014.

Il sera demandé à chaque jeune d'apporter une partie du matériel nécessaire à sa création.

Inscriptions auprès de Roxane : 0499/13.22.05 ou 085/71.37.83 - roxanemje@gmail.com

Au plaisir de te rencontrer

Roxane

La MJ Evelette

CHERCHE DES JEUNES

pour participer à deux grands projets en 2014

Création d'une troupe de théâtre.

Nous cherchons des jeunes de 12 à 20 ans qui souhaiteraient avoir une place en tant que comédien(enne) dans le nouveau spectacle Danse/théâtre « Dance can't wait ! » de la Maison

des Jeunes d'Evelette qui se déroulera en 2014.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà fait du théâtre pour t'inscrire.

Tu es intéressé (e) par une expérience théâtrale fun et enrichissante.

Nous t'invitons à participer aux deux ateliers avec la metteuse en scène, Marie Neyrinck, qui se dérouleront les dimanches 12 et 19 janvier de 13h30 à 17h30 à la Maison des Jeunes d'Evelette.

Ces ateliers ont pour buts de :

- prendre tous les renseignements pratiques par rapport à ce projet,
- faire connaissance autour d'exercices de théâtre ,
- de discuter du thème du spectacle (Les années '20, aussi appelées les ANNEES

FOLLES),

- de parler de vos envies de personnages (muets, avec beaucoup de textes, timides, fougueux, drôles, ect... TOUT EST ENVISAGEABLE !!!), ainsi que pour écouter vos propositions.

C'est suite à la participation à ces ateliers que tu décideras si oui ou non tu souhaites faire partie de l'aventure « Dance can't Wait ! » jusqu'au bout !

Important

Les places étant limitées, nous t'invitons à t'inscrire sans tarder par téléphone à la MJE au 085/713.783 ou par mail : mjevelette@gmail.com

Date limite pour t'inscrire : le 5 janvier 2014

Le prix : 10 € pour l'ensemble de projet.

Tu peux aussi contacter la MJE pour plus d'infos.

Au plaisir de te rencontrer !

Marie et Dominique

LE STAFF DU BLUEBIRD FESTIVAL A BESOIN DE TES COMPÉTENCES

Pour l'organisation de la 5ème édition du Bluebird Festival qui aura lieu le samedi 26 juillet 2014, nous cherchons :

- 2 jeunes motivés ayant des compétences en communication.
- 1 jeune motivé ayant des compétences en programmation de concert.
- des bénévoles pour le jour du festival mais également pour le montage et le démontage le dimanche.

Tu souhaites rejoindre notre staff ou l'équipe des bénévoles, merci de prendre contact avec Dominique au 0491/10.72.69 ou via l'adresse suivante : mjevelette@gmail.com



FANFARES ROYALES D'OHEY

Des nouvelles de la fanfare d'Ohey !

Elles sont bonnes, notre bulletin de santé est maintenant satisfaisant et il continue à s'améliorer.

Le dimanche 27 octobre, avec une trentaine de musiciens, sous la direction de Francis Lambert, nous avons donné un concert à l'Eglise, petite commune proche de Neufchateau.

Nous avons eu la joie de trouver dans le public notre ancien chef de musique, Denis Henaux, venu nous écouter avec son épouse et ses enfants. Son appréciation de professionnel, sur la qualité de notre musique nous a fait spécialement plaisir.

Voyons maintenant quelles sont nos prochaines activités.

Nous pouvons déjà vous annoncer certaines manifestations prévues en 2014.

- Le 12 janvier 2014, concours de couyon
- Le 23 février 2014, concours de Whist
- Le 4 mai 2014, festival de printemps.

Et enfin une rectification, la soirée Oberbayern annoncée pour le 8 février se déroulera en réalité le 8 mars 2014.

Pour 2014, bien d'autres activités sont en projet, mais il est trop tôt pour en parler actuellement.

Bonne fin d'année et déjà nos meilleurs vœux pour 2014.





LES CHEMINS DE COMPOSTELLE



Aller à Compostelle à pied, à vélo, à cheval, avec un âne...

Je suis disposé à donner des informations et à communiquer les adresses de contact à toute personne qui souhaite faire le pèlerinage à Compostelle.

En 2011, je suis parti de chez moi pour faire le pèlerinage à pied. Je suis membre des Amis de Saint-Jacques et je balise le chemin entre Huy et Andenne.



INFORMATION

J'habite au 266, route d'Andenne à Haillot
 tél : 085/61.20.79
 courriel : francis.gielen@live.fr – site web : www.delaubalauore.com/index.php

UN NOUVEL ÉCRIVAIN À HAILLOT

Ingénieur, pédagogue, psychologue et économiste, Francis Gielen vient de faire publier son premier livre intitulé « Goutte de sang ». Ce texte âpre, vrai et prenant est un plaidoyer en faveur de la protection des victimes innocentes et contre l'absurdité de la guerre.

Rossignol, Oradour, Lidice, My Lai, Rossignol,...

Les effets « collatéraux » des guerres semblent être la règle. Les media éclairent l'une ou l'autre scène (comme celle de la Syrie aujourd'hui) et laissent les autres dans l'ombre. Et les forces armées écartent les journalistes et donnent leur version des événements.

« Goutte de sang » raconte l'histoire d'un adolescent pris dans la tourmente de la guerre, de ses craintes et de ses doutes. Le garçon questionne le sens du monde, de sa vie et de sa douleur, il fait flèche de tout bois sans jamais remettre entièrement en cause les convictions que son éducation lui a fixées dans les neurones.

C'est un récit poignant qui pose les grandes questions de l'existence humaine : la souffrance, la mort, la raison et le sens de tout cela.

Deux extraits :



« Toutes les fenêtres s'ouvrent brusquement sur le monde réel, cet immense désordre en perpétuel mouvement. Ni ordre, ni règle, ni morale ! Tout est possible, le meilleur comme le pire ! » (page 131, lignes 16-18)

« Pris de frénésie, les êtres humains couvrent la planète et la bouffent littéralement. Se donnant le profit des plus riches pour fin ultime, ils ne cessent pas d'accroître les inégalités ! Ils sont complètement cinglés ! » (page 135, lignes 20-23)

On peut obtenir l'ouvrage chez l'auteur, chez l'éditeur (Amalthée, Nantes), à la librairie Papyrus à Namur. On peut aussi l'emprunter à

la Bibliothèque communale d'Andenne.



INFORMATION

Francis Gielen habite au 266, route d'Andenne à Haillot – tél : 085/61.20.79
 courriel : francis.gielen@live.fr – site web : www.delaubalauore.com/index.php



COLLECTE DE SANG

à Ohey au Foyer Rural (place Roi Baudouin)
 les 6 février, 8 mai, 7 août et 6 novembre 2014
 de 15h00 à 18h30.

Championnat de Belgique de TaekwonDo : 1 TITRE ET 3 PODIUMS POUR LE TAEKWONDO WALLONIE OHEY



Le 19 octobre était organisé à Wommelgen (Anvers) le Championnat de Belgique Poomsea (Technique) de TaekwonDo. Pour cette édition 2013, ce n'est pas moins de 220 compétiteurs venant principalement de Flandres qui foulèrent les tatamis du complexe de sport de 't Brieleke. Seuls 5 clubs francophones étaient représentés (dont le TaekwonDo Wallonie Ohey). Les résultats de la compétition en individuel sont les suivants : Colin BURTON 10ème en aspirant (11-14ans), Léa BURTON 4ème en aspirante (11-14ans), Méva CINIÉ 6ème en débutante (8-10ans), Alexandra GENERET 7ème en aspirante (11-14ans), Jérémy GENERET 8ème

en débutant (8-10ans), Pauline LEMAL 3ème en junior (15-17ans). Pauline LEMAL et Xavier MANIQUET remportent le championnat de Belgique en paire catégorie senior. Mais le TaekwonDo Wallonie Ohey ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Cette année, il avait été décidé de participer en marge à la compétition technique au championnat de Belgique de coup de pied sauté (twymio ap tchagi). Colin BURTON représentait le club en catégorie aspirant (11-14ans) et termine 4ème avec un saut à 2.00m de haut. L'instructeur Benoit Fauville monte sur la 3ème marche du podium de la catégorie senior (19-29ans) avec un saut à 2.43m de haut. Le second instructeur, Loris MAZZERO, est quant à lui est vice-champion de Belgique de la catégorie senior II (+30ans) avec un saut à 2.20m de haut. Nous tenons à remercier les compétiteurs et leurs parents pour leur patience et la confiance qu'ils nous témoignent. www.taekwondowallonie.blogspot.com et www.tkd-wallonie.eu

J-L BURTON

LA RÉINSERTION DE JEUNES EN DIFFICULTÉ ORGANISÉE PAR LE GAL ET LA POMMERAIE...

Le GAL Pays des tiges et chavées a mis sur pied, en mai 2010, un projet de « création d'un réseau de jardins conservatoires et solidaires ». Ses objectifs étaient la réinsertion professionnelle et sociale de personnes par le biais du jardinage.

Outre les jardins et animations mis sur pied, un nouvel axe a été initié depuis cet été, celui de la réinsertion professionnelle en milieu agricole à destination de jeunes en difficulté, issus notamment de l'institution d'aide à la jeunesse La Pommeraie, située à Faulx-les-Tombes.

Lors de « stages d'immersion », les adolescents, sur base volontaire, sont accueillis par des agriculteurs du territoire désireux de prendre part au projet. Ces derniers encadrent les jeunes dans la réalisation de petits travaux agricoles divers.

Cet été, un jeune a passé plus d'un mois dans une ferme d'Ivoy, un autre, en décrochage scolaire, est actuellement accueilli dans une exploi-

tation oheytoise. Cette activité leur permet de découvrir un métier, reprendre goût au travail, et quelques bonnes habitudes telles que le respect des horaires par exemple, grâce à un suivi personnalisé par l'agriculteur.

D'autres exploitants agricoles de la région se sont montrés intéressés par la participation au projet. De nouvelles expériences pourraient donc débuter dès le printemps 2014, saison plus active dans les fermes.



Xavier Sohet
083/670.341 – sohet.leader@skynet.be



ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS SI VOTRE REVENU ÉTAIT ASSURÉ ?

Le Revenu de Base (appelé aussi allocation universelle) est un revenu :

- Accordé à toutes et tous, tout au long de la vie ;
- Versé périodiquement à titre individuel ;
- Accordé sans condition, sans prendre en compte l'existence d'autres revenus, ni contrepartie de l'exécution d'un travail ou de la disposition à en accepter un.

Ce revenu de base vise à permettre à chacun et chacune de mener une vie digne et de participer à la vie en société sous toutes ses formes.

Le Revenu de Base est une idée qui séduit de plus en plus de personnes désireuses de penser un nouveau modèle de société... D'ailleurs, il fait l'objet cette année d'une Initiative Citoyenne Européenne (ICE) : une récolte de signatures est en cours pour demander à la Commission Européenne une étude quant aux possibilités de financement du Revenu de Base.

Pourquoi un revenu de base inconditionnel ?

Il y a probablement des centaines de raisons de soutenir le Revenu de Base. Certains y voient une solution très pragmatique aux problèmes actuels (chômage, précarité...), d'autres le pensent plus comme une réponse à la question du sens de nos actions au sein de notre société. Quoi qu'il en soit, voici quelques arguments souvent évoqués :

- Valoriser le travail non-rémunéré (bénévolat, militantisme, faire grandir ses enfants, aider ses proches, faire ou reprendre des études...);
- Tirer profit de la fin du plein emploi au lieu d'en souffrir – et donc redonner un réel sens à nos activités ;
- Plus jamais 0 € / mois en cas de pépin : une vie digne est un minimum ;
- Rééquilibrer le pouvoir de négociation entre employés et employeurs ;
- Réduire les inégalités et donc favoriser l'égalité des chances, tout en défendant la liberté individuelle des citoyens ;
- Stimuler l'entrepreneuriat ;
- Cesser la stigmatisation des pauvres, chômeurs, « inactifs »... ;
- Renforcer la démocratie et inciter à la participation de chacun à la vie en société.

De quel montant parle-t-on ?

Il existe plusieurs modèles. Tous les défenseurs s'accordent en général pour proposer un Revenu de Base en fonction de l'âge : il serait inférieur pour les enfants, standard pour les adultes et supérieur pour les personnes âgées. Ce montant doit être suffisant pour permettre une vie décente et devra être décidé démocratiquement. Selon les montants proposés, ce revenu peut être un complément des aides déjà existantes ou bien les remplacer. Les acquis sociaux d'aujourd'hui ne seront donc pas perdus.

Mais qui voudra encore travailler alors ?

Précisons d'emblée que le Revenu de Base n'abolit pas le salariat. Comme son nom l'indique, il couvre les besoins « de base » : il vise à permettre à chacun et chacune de mener une vie digne et de pouvoir participer à la vie en société.

Il ne serait de loin pas suffisant pour couvrir les envies de la plupart des gens, qui – en plus de leur Revenu de Base – continueraient à travailler.

De plus, un certain nombre d'études montrent que les gens n'ont pas envie d'arrêter complètement de travailler.

Souvent, ils aimeraient plutôt travailler moins pour avoir plus de temps pour eux, ou bien changer de travail : est-ce vraiment un mal dans une société qui atteint un taux de chômage structurel largement supérieur à 10 % ?

De plus, cela revaloriserait un travail aujourd'hui déconsidéré ou bien qui ne serait pas rentable immédiatement (la recherche, l'art, la création d'entreprise...).

Comment financer le Revenu de Base ?

Le financement du Revenu de Base n'est pas un problème : il est acquis. En effet, des études montrent que ce serait tout à fait possible.

Voici les principaux moyens évoqués par les défenseurs du Revenu de Base. Ils peuvent également être combinés selon les cas :

- Énormes économies administratives grâce au caractère inconditionnel du revenu

(selon les cas, le revenu remplacera ou non les allocations familiales, le CPAS, les pensions...);

- TVA sociale (sur la consommation) ;
- Impôt sur le revenu (au delà d'un certain montant) ;
- Réforme monétaire, via la réappropriation de la création monétaire, etc.

L'initiative citoyenne européenne, c'est quoi ?

Elle permet aux citoyens de l'UE de faire une proposition de projet aux institutions européennes. Une fois la proposition acceptée, ses défenseurs doivent réunir 1 million de signatures en un an dans au moins sept pays de l'Union. En l'occurrence, nous sommes 15 pays à l'origine de cette ICE.

Notre initiative consiste à demander à la Commission de faire de grandes études quant aux possibilités de financement d'un revenu de base à l'échelle européenne. Elle a pour titre : Le Revenu de Base Inconditionnel (RBI) - Explorer les voies vers des conditions sociales émancipatrices dans l'UE.

Pour signer la pétition :

<http://www.basicincome2013.eu/ubi/fr>

Comment participer ?

Les choses toutes simples :

- En vous informant et en parlant du Revenu de Base autour de vous ;
- En nous suivant sur Facebook (basicincome.be), Twitter ou Google+ ;
- En vous abonnant à notre newsletter (basicincome.be) ;
- Et bien sûr, en signant et faisant signer la pétition !

Participer activement :

- En prenant part à nos activités (voir notre agenda) ;
- En rejoignant un groupe local (voir la carte des groupes locaux sur notre site) ;
- En créant un groupe local (Contact : Doyen André, Haillot, tél.0496 911 086 et/ou ajdoyen@gmail.com) ;
- En proposant un article, un partenariat, une activité, un événement autour du thème du Revenu de Base ;
- En soutenant logistiquement et / ou financièrement le réseau belge pour le Revenu de Base.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 24, 25 ET 26 JANVIER 2014

Cinquante ans ! Un cap ! L'occasion de faire la fête, de fêter dignement l'événement. Pourtant, on peut avoir 50 ans et préférer ne pas marquer le coup. Ou, en tout cas, ne pas changer ses habitudes pour rester au service de gens qui en ont besoin... et pouvoir leur souhaiter de fêter encore de nombreux anniversaires, vraiment joyeux.

Longue et digne vie

Action Damien fêtera ses 50 ans en 2014, mais elle ne va pas faire la fête. Pour son demi-siècle, elle ne demande qu'une chose : pouvoir soigner un maximum de malades de la lèpre et de la tuberculose, pendant au moins 50 ans encore. Pouvoir sauver la vie des malades de la tuberculose et leur souhaiter de nombreux bons anniversaires; pouvoir soigner les malades de la lèpre pour leur éviter les mutilations et leur souhaiter ainsi des anniversaires vraiment joyeux. Voilà le cadeau qu'Action Damien sou-

haite recevoir de la population belge en cette année particulière.

300.000 gâteaux

En 2012, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont dépisté et soigné 316.406 malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose. Plus de 300.000 personnes ont pu retrouver la santé et un avenir. Plus de 300.000 personnes, du bébé au vieillard, ont fêté leur anniversaire, grâce à Action Damien et à tous ceux qui l'aident en Belgique et dans ses projets outre-mer.

40 euros pour sauver une vie

Mais la maladie ne s'arrête pas pour une fête. Chaque année, la tuberculose fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !). Chaque année, la lèpre fait plus de 230.000




Yorlène habite au Nicaragua. Elle avait la leishmaniose, mais Action Damien l'a soignée. Pour trois fois rien, puisque 40€ suffisent à soigner un malade de la lèpre, de la tuberculose ou de la leishmaniose. Alors, le dernier week-end de janvier, vendez ou achetez nos pochettes de marqueurs. Avec 7 pochettes vendues, Action Damien soigne un malade. Avec sept fois rien, on sauve une vie!

Avec SEPT FOIS RIEN

action damien  IBAN: BE05 0000 0000 7575
WWW.ACTIONDAMIEN.BE ... on sauve une vie

nouveaux malades répertoriés, qui risquent les mutilations et l'exclusion s'ils ne sont pas soignés à temps.

C'est pourquoi, plus que jamais en cette année d'anniversaire, Action Damien partira en campagne les 24, 25 et 26 janvier 2014. Elle demandera à la population belge de vendre ou d'acheter ses marqueurs (6 euros la pochette de quatre) ou de faire un don (déductible fiscalement à partir de 40 euros) sur le compte 000-0000075-75 (BE05 0000 0000 7575).

En janvier 2014, Action Damien demandera à la population belge de l'aider en lui donnant les 40 euros qui suffisent à soigner un malade. De lui faire le plus beau cadeau d'anniversaire qu'elle puisse souhaiter : lui permettre de soigner le plus de malades possible.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.

www.actiondamien.be. IBAN : BE05 0000 0000 7575 ; BIC : BPOTBEB1

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

REJOIGNEZ-NOUS POUR BÂTIR UN MONDE MEILLEUR

Envie de sortir du ronron quotidien, de prendre des vacances différentes ? Rejoignez-nous pour un mois !

Si vous partez avec les Chantiers Damien, au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine,

- vous apportez un peu de mieux-être à des personnes atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté ;
- vous donnez un peu de votre temps et de votre énergie et vous impliquez dans un projet d'équipe bien concret ;
- vous découvrez une région, un pays, sa culture, et surtout ceux qui y vivent ;
- vous revenez transformé, avec un autre regard sur la vie.

Le chantier ? Participer à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire, d'un centre de santé, d'un village pour patients lépreux. Ce travail ne demande pas de compétence en maçonnerie.

Intéressé ?

Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet.

En pratique, le séjour sur place dure quatre semaines (parfois trois), dont l'essentiel est consacré au travail de chantier, en collaboration avec des ouvriers locaux, et accessoirement à la découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et août (et probablement aussi en octobre).

Pour vous faire une idée dès maintenant, visitez le site d'Action Damien : www.actiondamien.be

Pour en savoir plus, rejoignez-nous à la réunion d'informations, prévue le samedi 18 janvier 2014 à Louvain-la-Neuve.

Inscrivez-vous à cette réunion en contactant une des personnes suivantes :

Roseline Van Dyck
Rue Constantin Meunier 8, 1348 Louvain-la-Neuve – tél 0479 31 28 48 - roseline.vandyck@uclouvain.be

Anny Priest
Avenue Guillaume Van Leeuw 41, 1140 Bruxelles – tél 02 245 79 08 ou 0473 57 06 26 - priestanny@yahoo.fr

Jean-Paul Straus
Avenue de la Charte d'Otton 2, 5030 Gembloux – tél 081 61 32 86 - jpstrauss50@yahoo.com

SOIRÉE À SUCCÈS, POUR LES INDEPENDANTS, À OHEY

Le 19 novembre dernier, les indépendants d'Ohey se sont réunis au domaine de la Rochette à Evelette dans le cadre d'une rencontre festive et professionnelle.

Cette organisation faisait suite à la mise en place du programme de développement rural de la commune d'Ohey, accompagné par la Fondation Rurale de Wallonie et à la constitution d'un groupe de réflexion ayant pour objectif de déterminer certaines actions à réaliser pour dynamiser les rencontres entre indépendants oheytois.

Les premières réflexions ont eu lieu en juin de cette année et c'est fin septembre que l'idée de faire une réunion sous forme de "tables tournantes" a été décidée.

Qu'est-ce qu'une soirée "tables tournantes" ?

Le but d'une telle soirée est de réunir des personnes qui ont envie d'échanger dans un cadre convivial et festif, autour d'un bon petit repas.

Le principe est le suivant: chaque personne est conviée à un repas de 4 services et participe à une table de 7 à 8 personnes; quand le premier plat est terminé, tous les convives changent de tables et ont l'opportunité ainsi de parler avec 6 ou 7 autres personnes; ainsi de suite pour les 2 autres services.

Sur une soirée, une personne aura rencontré à sa table 20 à 25 personnes différentes, selon les cas.

A Ohey, une invitation avait été envoyée à tous les Oheytois indépendants répertoriés dans la base de données de la commune (NB : si vous n'avez pas reçu d'invitation, envoyez vos coordonnées à la commune dès que possible pour mettre à jour la base de données).

La soirée a commencé, comme il se doit, par un apéritif.

Par la suite, le bourgmestre, Christophe Gilon a accueilli les personnes présentes, elles étaient 80, pour les remercier de leur dynamisme et de leur présence.

Jessica Donati de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) a ensuite fait une brève présentation des activités de la FRW et des évolutions des projets dans la commune d'Ohey.

Enfin, Gérard Mélot (Explor Sprl) a présenté Ohey sous sa face "économique" en nous donnant les principaux chiffres concernant la commune ainsi que les tendances et possibilités de développement des activités commerciales sur notre commune.

Il a ensuite posé la question de savoir si les indépendants désiraient ou non, par la suite, développer des actions en commun. Une enquête leur a été soumise afin de récolter les souhaits de chacun.

Après ces brèves présentations, les convives se sont rendus à table pour participer aux tables tournantes.

Grâce à nos sponsors, Belfius-Ohey, le Bep, Sonama-Volvo Erpent et aussi le bureau comptable Pierre Verlainne, le domaine événementiel de Chérimont (Alain Léonard) et le spécialiste du Web (Bruno Baguette), le traiteur, Barthélemy Defosse, du "grenier des saveurs", nous a concocté un repas à base de produits locaux.

Hmmm.. que de surprises pour nos papilles gus-



Pierre VERLAINE
Comptable-Fiscaliste IPCF 104.295
La Bouchaille 224 C
5350 EVELETTE
Tél : 0475/61.26.27 - Fax : 085/82.50.83
pierre.verlainne@fipv.be



tatives.

Un tirage au sort a permis aussi aux participants de gagner un repas gastronomique pour 2 personnes, 3 superbes plateaux de produits locaux et 2 journées tir aux clays à Chérimont .

Après ce repas découvertes (dans tous les sens du terme, gastronomique et aussi relationnel), les indépendants se sont retrouvés pour une fin de soirée mémorable au bar du domaine.

La soirée fut un grand succès pour les personnes présentes qui ont, à la quasi unanimité, souhaité recommencer l'opération.

Début d'année prochaine, le groupe de réflexion tirera les conclusions de cette soirée et vous communiquera les suites qui y seront données.



POUR PLUS D'INFOS

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter les personnes présentes à la soirée qui faisaient partie du groupe de réflexion :

- Bruno Baguette – Greenforge – Site internet et intranet - 085/845 666 – 0478/872344
- Perrine Gérard - Les Ecuries du Bois d'Ohey - 0475/516512
- Gaëlle Jacquemart - Avocate - 04/3423050
- Pierre Lhoas – Les jardins de Vertumne - Horticulteur - 0496/309031 – 0473/939770
- Gérard Mélot – Explor Sprl – Conseil en développement de clientèle - 0486/024868

Ou encore

- Jessica Donati – Fondation rurale de Wallonie - 083/660771
- Christophe Gilon - Bourgmestre - 0472/83 61 42

NELSON MANDELA ET HELENE



Hélène Pastoors a finalement posé ses valises à Evelette dans une voie sans issue de la rue Adèle Thomas d'où elle s'évade cependant par tant de souvenirs, régulièrement et plus encore en ces jours du deuil de Nelson Mandela. D'origine campinoise, elle avait la bougeotte, très tôt, son papa l'a remarqué et le lui a dit... que sa vie était ailleurs. Les Etats-Unis, le Chili, l'Afrique, du nord au sud : la Côte d'Ivoire, le Congo, l'Oubangui, le fleuve avec "ses gens d'eau", pêcheurs, bateliers. Journaliste, enseignante avec une éternelle soif d'apprendre et de voyager, elle arrive, dans les années 1980, en Mozambique là où les Sud Africains de l'A.N.C. viennent "préparer le terrain" et se protéger des répressions de l'apartheid . A l'université, au campus, elle est avec les étudiants, elle est dans ce peuple qui bouillonne, dans cette jeunesse africaine qui voudrait se révolter, bien mise pour en prendre son pouls. L'apartheid ?

A Johannesburg, les Blancs étaient dans un "aquarium", dans leurs privilèges, leur confort, insoucieux des Noirs, le racisme est institutionnalisé !

Hélène, étrangère, blanche, honnête avec en plus l'envie de faire bouger... le parfait "sous-marin", bientôt envoyée en Afrique du Sud pour y préparer une implantation plus permanente. Mais c'est difficile de survivre dans la clandestinité, avec des barrages, des mitraillettes à tous les coins de rue. Je suis "tombée" en 1985, jetée au secret, sans avocat, sans visite, malmenée psychologiquement, condamnée pour haute trahison...libérée en 1989 quelques mois avant Mandela, l'apartheid commençait enfin à craquer. 1989, un an après avoir été élue femme de l'Europe par un jury de journalistes féminines qui préféra Hélène à Danièle Mitterrand ! C'est à un corps meurtri, abîmé, boursoufflé qu'on est venu annoncer cette nouvelle..." Je ne comprenais pas, finalement, en jetant un œil sur mes pantoufles déchirées et puantes, j'ai murmuré : elle est belle l'Européenne ! " Hélène Pastoors, que vous avez peut-être croisée dans les rues d'Ohey ou Andenne, a fait partie de la bande à Nelson Mandela... " Je l'ai rencontré plusieurs fois, il m'embrassait, se préoccupait de ma fille, un grand chef comme un père soucieux de sa famille, mais aussi de sa propre autorité."

Hé les jeunes, quand vous croisez une dame âgée, pensez qu'elle recèle peut-être un trésor de vie, ne prenez pas de risque, continuez de lui dire bonjour MADAME !



réinventons /
la banque et l'assurance

Bureau Somville-Melot : une nouvelle équipe à votre service !

Stéphane et Sébastien Van Laer, ainsi que toute l'équipe de l'agence Polet et Van Laer, unissent leurs compétences avec le Bureau Somville-Melot pour vous proposer un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances et le suivi de vos affaires bancaires

Bureau Somville-Melot

Rue de Gesves, 181 - 5350 OHEY
Tél : 085 61 21 40 Fax : 085 61 25 26
E-mail : somville.melot@portima.be
FSMA : 12823 A-cB N° entr. 0657.477.777



www.somville-melot.be

Horaires : Lundi et vendredi 9h - 12h, 13h30 - 18h, mardi, mercredi, jeudi, 9h-12h, 13h30-16h, samedi 9h30-12h (sauf congés scolaires) + sur rdv.

Frédéric HOLLEVOET



Création, Aménagement,
Entretien de jardins, Pavage,
Abattage, Elagage, Désouchage.
Création et entretien de plans d'eau,
Pose de clôture, Montage
de jeux de plein air, Terrasse en bois.

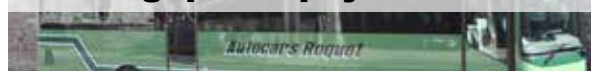
Tél / Fax : 083.67.82.57
GSM : 0476.71.06.29
www.frederichollevoet.be

Rue Brionsart, 139 5350 OHEY
R.C. Namur : 78726 T.V.A. : BE 0657.717.406 Entreprise agréée : 12.06.00

BUS ROQUET

2, Rue de Goyet 5340 Haltinne Gesves

**Pour tous vos transports
en Belgique et pays frontaliers**



Tel : 081/58.82.48

Fax : 081/58.09.21

E-mail : autobus.roquet@skynet.be



PROXY DELHAIZE

Ch. de Ciney à Ohey - Tél. 085 61 17 42
(parking de 60 places)



Lundi: 13 à 19 heures
Mardi, mercredi, jeudi,
vendredi, samedi:
9 à 19 heures
Dimanche matin:
8:30 à 12 heures

Ouvert également les jours fériés au matin sauf les lundis



Réflexologie plantaire
Massage global relaxant
Massage femme enceinte
Drainage lymphatique
Lympho-énergétique
Reiki
Bilan en Fleurs de Bach
Huiles essentielles et
macérats de bourgeons

Ingrid SACRE

www.mossotherapeute-sacre.be

Rue Brionsart, 139
5350 Ohey
0475/348.293



Peinture intérieure et extérieure
Revêtements sols et murs

Sébastien Willeaune

Rue Saint Pierre 69 - 5352 Perwez
t./f. 085/21 45 78 - gsm 0476 69 35 91

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

le lundi de 13h30 à 18h30. Du mardi au
samedi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à
18h30. Le dimanche de 9h00 à 12h30.

OHEY Rue de Huy, 168b
tél. 085/23.28.51

Chez Paulette

Toute l'alimentation
Textiles - Jouets
Livres - Journeaux - Tabacs - Pâtisserie

Les Épicier's Sympa



Rue de l'Eglise 4
Haillot / Courtheoux
Tél. 085/61 14 73

Les grès du Condroz sprl

Murs à sec - Moellons - Pavés

Dalles - Gabions - Grenailles

Empierrement - Enrochement

Criblage mobile

www.lesgresducondroz.be

"Carrières d'Ereffe"
Rue Ereffe, 30
4570 - Marchin



085/41 11 91

Location de la salle des Houlottes
pour anniversaires, communions, baptêmes,
conférences, etc.

Renseignement et réservations au
085 61 15 34

CENTRE MEDICO - ESTHETIQUE
Esthétique - Massage

Meta Morpho's

24 R, Rue Genevieve
5352 PERwez (Ouest)
0498/ 88. 51. 68

info@metamorpho-s.be
www.metamorpho-s.be

SA J.C.A.S
Joël Ceuppens Autos Services
Renault "indépendant"

Vente et réparations toutes marques

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h
Ven.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h
Rue du Fourneau 17a - Marchin
T. 085/21 39 74

L'herbe à Cha

Plantes Aromatiques
Artisanat Culinaire
Pains au Levain

Kéfir
Kombucha
Vinaigres
Huiles
Sirops
Tapenades, ...

Tél : 0498/ 087 232
Rue des Essarts 185c. 5351 Haillot
www.lherbeacha.be - lherbeacha@hotmail.be

Ouvert le mercredi de 13h à 19h
& le samedi de 10h à 19h

GUIOT & FILS S.A.

MAZOUT 085.61.11.47

RUE DE GESVES - 5350 OHEY



Avenue Albert 1^{er} 137 5000 NAMUR (à 200 m du C.H.R.)
Avenue de la Poire d'Or 12 7033 CUESMES
www.henrard.be



Venez découvrir notre impressionnante gamme de **produits destinés aux professionnels de l'automobile** : pièces mécaniques, outillage, consommables et peinture pour l'atelier de carrosserie, tout équipement pour le service pneus, matériel de garage, vêtements et chaussures de travail, rayonnages, ...
TEL. : 081/23.40.00 - FAX. : 081/23.00.63 - secretariat@henrard.be

ASSURANCES DAMOISEAU



TOUTES ASSURANCES • TOUTES COMPAGNIES
SERVICE • RAPIDITÉ • EFFICACITÉ

Rue Saint-Donat, 1c
5350 Evelette

Tél : 085 61 11 88
085 61 11 96
Fax : 085 61 21 66
www.damoiseau.be



MARC TREMBLEZ
Installation - Entretien et dépannage toutes marques



Chauffage central-Tous travaux de plomberie-Panneaux solaires
agrée CEDICOL
Rue Petite 25 - 5340 GESVES
Téléphone 083 67 74 67 - GSM 0474 60 84 83
marc_tremblez@hotmail.com

Chaudières BÜDERUS



Brûleurs ELCO



Chaudières à pellets





Foyer Rural

Salle paroissiale pour les réunions, baptêmes, communions, anniversaires, mariages, dîners, souper, réceptions, « après funérailles »...

Avec ou sans service

POUR TOUTES RÉSERVATIONS DU FOYER RURAL, MERCI DE CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES :

| | |
|-----------------|--------------|
| Roger Ja : | 085/612 438 |
| Marc Antoine : | 085/ 611 603 |
| Gisèle Allard : | 085/ 611 250 |

Rue Pierre Froidebise, 79 | 5350 Ohey



NAISSANCES

- PHILIPPE Capucine, fille de PHILIPPE Olivier et de RUSMONT Stéphanie, Haillot
- REYSER Elouan, fils de Etienne et de EBHOTEMEN Blessing, Haillot
- MARTIN Luce, fille de Frédéric et de LEONARD Sophie, Ohey
- JULY Yann, fils de Marc et de TONNEAU Marie-Amélie, Haillot
- PILLOSIO Adrien, fils de Jérôme et de PINSMAILLE Laurence, Ohey
- MOUTON Jade, fille de Fabian et de De Becker Vanessa, Perwez
- DEDIC Elios, fils de Erman et de ROUSSEAUX Arianne, Haillot
- DUCHESNE Florian, fils de Pierre et de FERRIERE Stéphanie, Haillot
- GERARD Clarisse, fille de Jean-François et de WELS Julie, Evelette
- CLOES Louis, fils de Adrien et de WARZEE Barbara, Goesnes
- GERARD Noam, fils de Yanick et de de Munck Sylvie, Perwez

- GHOUDI Wael, fils de Moslem et de THIRION Aurélie, Ohey
- PIRAU Léa, fille de Maxime et de LECOCQ Elisabeth, Haillot
- CHARDON Thayron, fils de Gary et de MALHERBE Marjorie, Haillot
- DEFOSSE Louis, fils de Barthélémy et de DEOM Christine, Jallet
- MERCENIER Quentin, fils de Steve et de GUILLAUME Sylvie, Haillot
- MISSON Antoine, fils de Hervé et de VERLAINE Diana, Evelette
- LECLERCQ Basile, fils de Michaël et de DENIS Sophie, Haillot

MARIAGES

- FAGNANI Sébastien de Jallet et DI COSMO Jessica de Jallet
- PILLOSIO Jérôme d'Ohey et PINSMAILLE Laurence d'Ohey
- FEINCOEUR-BRASSART Laurent d'Ohey et DAEMEN Anne-Françoise d'Ohey

- ANTOINE François de Haillot et MANOLE Mariana de Haillot
- OTTO Bernard de Perwez et NDEMA Rose de Perwez
- PEETERS Stefan de Perwez et SYNENKO Nadiia de Perwez

DECES

- MARCHAL Philippe, époux de DEBEHOGNE Marie Sophie, Haillot
- GALER Gérard, Ohey
- HILSON Georges, époux de GILBERT Martine, Haillot
- TILQUIN Bruno, époux de BERNY Marie-Françoise, Haillot
- PIRONT Irma, veuve de KOTEL Jozsef, Evelette
- DEHOSAY Hubert, époux de SANZOT Odette, Ohey

**ACCUEILLANTES
D'ENFANTS****Coordonnées des accueillantes
d'enfants autonomes sur Ohey :****Madame Paulette Libois,**
route de Huy, 20 5351 HAILLOT
Tél : 085/61.14.34 ou 0473/33.43.10**Madame Ophélie Soeur**
chaussée de Ciney, 57 5350 OHEY
Tél : 085/82.31.99 ou 0473/44.23.87**Madame Sandra Hobe,**
Rue de l'Eglise, 2 5351 HAILLOT
Tél : 0486/36.80.28**Madame Myriam Hiroux-Depaye**
rue Saint-Mort, 169 à Haillot
Tél : 0478/06.87.88 ou 085/51.34.74**Coordonnées des accueillantes
d'enfants conventionnées sur Ohey****Madame Fabienne François,**
rue Thirionnet, 107 à 5350 OHEY
Tél : 0479/47.21.47**Madame Aurélie Malherbe,**
rue de Filée, 51 5353 Goesnes
Tél : 0491/22.52.01**Madame Marlène Gorane,**
route d'Havelange, 103F
5350 Evelette
Tél : 085/25.06.11**Madame Maryline Noël,**
rue de Reppe 121 A
à Ohey
Tél : 085/61.15.14 ou 0494/77.95.65**Madame Tramzal-Dumoulin,**
rue En Rendarche, 36
5350 OHEY
Tél : 085/84.30.36 ou 0479/77.33.42**ARCHITECTES****Closset Ivan**
Rue Trou du Loup 253M - Ohey
Tél. : 085-82.76.15
GSM : 0479/41.92.30**Cornez-Denis P. (+ Coordinateur sécu-
rité-santé)**
Rue de Gesves 186 - Ohey
Tél. : 085-61.23.06**Halleux P. (+ Coordinateur sécurité-
santé)**
Rue du Baty 40 - Evelette
Tél. : 085/61.31.75**Moyersoen Clément**
Rue des Ecoles, 56f - Haillot
Tél. : 085/25 06 96
GSM : 0477/23.90.80**Schramme Pierre**
Drève le Long du Château, 174 - Libois
(Ohey)
GSM : 0477/23.90.80
Email : pierre.schramme@gmail.com**Vis Stéphan (Rénovation basse énergie,
Audit énergétique, Ecoconstruction,
Habitat groupé)**
Rue de Gesves, 190/3 - Ohey
Tél. : 085/61 18 81
Email : krug.vis@scarlet.be**ARCHITECTE DE JARDIN****Lhoas Pierre**
Ch. de Ciney 47 - Ohey
Tél. : 085/71.31.14
GSM : 0473-93.97.70**AVOCAT****Me Jacquemart Gaëlle**
GSM : 0498/24.83.81
g.jacquemart@avocat.be**DENTISTES****Bertrand J.-M.**
Rue Marteau 260 - Ohey
Tél. : 085/61.14.85**Drugmand-Burton M. & Drugmand
Ph.(Orthodontiste)**
Rue de la Centrale 108C - Haillot
Tél. : 085/61.20.82**DOCTEURS EN MEDECINE****Dr François Cloës**
Rue de Ciney 7 - Ohey
GSM : 0487/32.92.48**Dr Cordier**
Place de l'Eglise 61E - Haillot
Tél. : 085/61.21.30**Dr Devries**
Rue de l'Harmonie 106 - Ohey
Tél. : 085/61.10.73**Dr Henin**
Rue du Château 174 - Ohey
Tél. : 085/61.14.00**Dr Rakét D.**
Neurochirurgien
Rue du Village 66 - Perwez
Tél. : 085/61.18.52**Dr Schumesch Carole (+ Médecine
esthétique)**
Grand Vivier 76 - Perwez
GSM : 0498/48.87.01**Dr Verlaine**
Rue Marteau 261 - Ohey
Tél. : 085/61.11.69**Dr Servais Laurent**
Pédiatrie & neuropédiatrie
Rue du Berger 204 - Ohey
Tel : 085/84.13.75
l.servais@institut-myologie.org**GÉOMÈTRE - EXPERT****Mathot Christophe**
Ruelle Milquet, 42 - Haillot
Tél. : 085/311 377
GSM : 0486/65 56 73**GRAPHISTES****Tomat-OGM (Office Graphique Mar-
ginal)**
François Jacob - graphiste freelance
Rue du Pilon 76-1 Goesnes
Tél. : 085/31.70.26
GSM : 0486/61.09.35
Mail : francois@tomat-ogm.com
Site web : www.tomat-ogm.com**INFIRMIERES****Arnold Ingrid**
Route de Nalamont 284 - Haillot
Tél. : 085/61.13.13**Dayez-Vermeulen Béatrice**
Rue Bois des Loges 82 - Perwez
Tél. : 085/61.18.74**Depaye-Tassin Colette**
Rue de Huy 21 - Haillot
Tél. : 085/61.14.28**Fredj-Guillaume Laurence**
Rue du Moulin 231 J - Ohey
Tél. : 085/71.24.39**Gérard-Bernard Christine**
Rue de Gesves 177 - Ohey
Tél. : 085/61.10.22
GSM : 0496/370.856**Guillaume-Blom M.-Ch.**
Rue de Hautbois 32 - Hautbois
Tél. : 083/67.79.82**Stasse-Nolet Marie-Claire**
Rue Bois Dame Agis 94 - Perwez
Tél. : 085/61.19.90**Streel Laetitia**
Rue de Ciney 57J - 5350 Ohey
GSM : 0497/20.66.65**KINESITHERAPEUTES****Depoorter Nathalie (Soins d'urogyné-
cologie)**
Rue Cléal 84b - Perwez
Tél. : 085/27.01.90
GSM : 0478/42.51.33**Gillet David**
Saint-Mort 147M - Haillot
Tél. : 085/61.15.57**Grégoire Josiane (Soins d'urogyné-
cologie)**
Rue de Nalamont, 137 A - Haillot
Tél. : 085/25.56.76
GSM : 0474/72.13.16**Haverland Donatienne**
Rue Winget 254a - Ohey
GSM : 0475/29.85.22**Paulus D.**
Rue Ramelot 352a - Ohey
Tél. : 085/61.12.78**Piret J.P. (Kiné et ostéopathie)**
Rue de la Motte 152 - Ohey
Tél. : 085/61.16.84

Renson Thierry

Chaussée de Ciney 55B - Ohey
Tél. : 085/31.81.59
GSM : 0475/42.53.64

Stassen Nathalie (+ Psychomotricité)

Rue du Baty 48 - Evelette
Tél. : 085/61.28.25

Stroobant-Hellin Catherine

Rue de Reppe 133b - Ohey
Tél. : 083/69.81.62
GSM : 0477/57.38.45

Vandendael Luc

Rue du Moulin 229 - Ohey
Tél. : 085/61.16.81
GSM : 0477/50.97.01

Brück Aurélie (Uniquement à domicile)

GSM : 0472/74 10 99

LABORATOIRE DENTAIRE

Castiau R.

Voie des Gérons 247 - Haillot
Tél. : 085/61.19.28

LOGOPÈDES

Noël Sophie

Rue des onze Bonniers, 230 - 5351 Haillot
Tél. : 0496/97.97.23

Haverland Esther

Rue du Moulin, L97 - 5351 Haillot
Tél. : 0499/13.84.11

Beauduin M.-N.

Rue Erdal 169 - Evelette
Tél. : 085/61.23.70

Schouben

Perwez
Tél. : 085/61.10.59

Jodozi Aurélie

Route de Huy, 47k - Haillot
Tél. : 0497/08.86.09
Mail : aurelie.jodozi@hotmail.com

Pirard Adèle

La Bouchaille, 227 - Evelette
Tél. : 0485/12.25.42
Mail : pirard_adele@hotmail.com

Michaux Stéphanie,

logopède, psychomotricité, brain gym
0476-243699
domiciliée Place communale à Haillot

NOTAIRE

Grosfils S.

Chaussée de Ciney 53a - Ohey
Tél. : 085/61.13.07

PÉDICURES

Badot Stéphanie

Rue Stocus 61H - Haillot
Tél. : 085/31.78.24
GSM : 0485/03.39.29

Henry Charlotte

Rue de l'Eglise 7 - Haillot
Tél. : 085/61.10.15

Masy Nathalie

Chée de Ciney 45B - Ohey
Tél. : 085/61.28.05

Paulus Françoise

Rue Saint Mort 166 - Haillot
Tél. : 085/23.36.26
GSM : 0477/71.73.72

Thirionnet-Lixon Christelle

Pédicure médicale
GSM : 0474/40.75.50

PHARMACIES

Depaye Laurence

Rue de Ciney 25C - Ohey
Tél. : 085/61.11.01

Pharmacie FAMILIA

Christelle Leroy - Szedleski
Rue de l'Eglise 8 - Haillot
Tél. : 085/71.27.85

PODOLOGUE

Astrée Marthe

Rue de Baya 12 - Goesnes
Tél. : 085/61.27.44

PSYCHOTHERAPEUTE

Servais Bénédicte

Rue du Souvenir 91A - Evelette
Tél. : 085/61.23.00

VETERINAIRES

Drs Crevits Bruno et Féron Catherine

Rue de Ciney 16 - Ohey
Tél. : 085/61.29.49

Dr Demanet Marc

Rue des Ecoles 57 - Haillot
Tél. : 085/61.23.05

Dr François J.

Rue P. Froidbise 72 - Ohey
Tél. : 085/61.22.21

AUTRES COACHING

Charles Luc

Rue de Ciney 26A - Ohey
GSM : 0476/74.43.45

Gérard Mélot

Explor Sprl : Agence conseil en développement commercial
GSM : 0486/02.48.68
Rue du Moulin 228 - Ohey
gerard@melot.info
www.explor.be

GRAPHOLOGUES

Beauduin Marie-Noël

Rue de l'Erdal 169b - Libois
Tél. : 085-61.23.70

Halleux-Wilmet Gisèle

Rue de Baya 16/1 - Goesnes
Tél. : 085-61.26.66

Marie Lepage et Philippe Léonet

Rue Ronveaux 248b - Ohey
Tél. : 085-61.20.41

MUSICOTHÉRAPEUTE

Loïse Conod

Rue du Berger 205 - Ohey
GSM : 0497/742.782
Tél. : 085/84.13.75
conodloise@gmail.com

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE,
DRAINAGE LYMPHATIQUE,
KANSU, REIKI, FLEURS DE
BACH, AROMATHERAPIE**Sacré Ingrid**

Rue Brionsart, 139 - Ohey
GSM : 0475/348.293

MASSAGE BEBE, PORTAGE
BEBE, MASSAGE A L'ECOLE**Peytier Florence**

Petit baluchon asbl
GSM : 0495/67 99 60



Services de secours

Ambulances 100

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 (cas urgents)

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney 12
085-27 86 00 pendant les heures de services

Pompiers 100

Service des pompiers d'Andenne : 085-84 17 01

Accident - Agression 112

Un seul numéro en Europe

Centre antipoisons

070 245 245

Services divers

Poste Ohey

Rue de Ciney 36 - Ohey - 085-61 13 60
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h et les mercredis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Codes postaux
Ohey - Evelette : 5350
Haillot : 5351
Jallet : 5354
Goesnes : 5353
Perwez : 5352

Justice de Paix

Place du Perron, Andenne : 085-41 03 00

Contributions

Andenne, Place du Chapitre, n° 10.
Contrôle des Contributions (secteur taxation)
E-mail : contr.cd.andenne@minfin.fed.be
Numéro de téléphone général : 0257/775.30 – Fax : 0257/958.26

Bureau de l'Enregistrement

E-mail : bur.enr.andenne@minfin.fed.be
Numéro de téléphone général : 0257/775.20
Fax : 0257/977.69
Le préfixe « 0257 » est spécifique au Service Public Fédéral FINANCES avec application d'une tarification ordinaire.

Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey
M. Roger JA : Rue de Ciney 12b - Ohey
085-61 24 38

O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants à lieu bâtiment communal « maison Sacré » – place Roi Baudouin 98 à OHEY les 2e et 4e jeudi du mois.

Personne de contact : Madame Sue Ellen SOUPART, travailleuse Médico-Social de l'ONE : 0499/57.25.35, du lundi au vendredi de 9h à 17 h.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey : 085/61 60 20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot
Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085 61 14 83
Mr le Vicaire Mariano Mendoza : 085 61 12 67

Pompes funèbres

P.F.Thierry CALS (Anc. Bertrand)
Chaussée de Ciney 350 - Coutisse - 085-61 14 39

P.F. Pierson

Place Roi Baudouin 101 - Ohey - 085-61 14 24

Electricité Télédistribution AIEG

Rue F. Marchand 44 - 5020 Flawinne
Pannes : 081-73 29 11

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet
Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet
tél. 04-248 78 04
Direction régionale de Liège
Parc Industriel des Hauts-Sarts
2e Avenue 40, Herstal
Secrétariat
087/87.87.87 pendant les heures de service
078/15.22.33 hors des heures de service

Vous souhaitez diffuser un article dans l'Inf'Ohey ? Vous avez une remarque à formuler ou vous désirez obtenir des informations complémentaires sur notre bulletin communal ? Prenez contact avec François Jacob au 085/82 44 78 ou par mail francois.jacob@ohey.be

WALLONIE
AVIS D'ENQUETE
PROJET DE
SCHEMA DE DEVELOPPEMENT
DE L'ESPACE REGIONAL
(SDER)

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER).

Avant de procéder à l'adoption définitive de ce document, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe Henry d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée du **29 novembre 2013 au 13 janvier 2014** en application des dispositions du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du patrimoine (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont :

- Le diagnostic territorial de la Wallonie ;
- Le projet de Schéma de développement de l'espace régional ;
- Le résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet <http://SDER.wallonie.be> et à l'administration communale au service du Développement territorial, Place Roi Baudouin 80 à 5350 Ohey du lundi au samedi de 9h à 12h et mercredi de 13h à 16h sauf jours fériés ou sur rendez-vous au 085/824.458.

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le **13 janvier 2014** par courrier électronique à l'adresse SDER@ICEDD.be, par fax au 085/61.31.28, par courrier ordinaire ou formulées au Collège communal avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par la Conseillère en aménagement du territoire (Caroline Setruk, 085/824.458).

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 13 janvier 2014 de 9h à 12h à l'Administration communale d'Ohey, Place Roi Baudouin 80 à 5350 Ohey.